

LE CNES ORGANISE LES PREMIERS ÉTAT-GÉNÉRAUX

La société civile dans tous ses états

Page 5

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Djoudi invite les banques à l'offensive

Page 7

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1294 Lundi 13 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OULD ABBÈS S'INTERROGE SUR LA CAUSE DU MAINTIEN DE LA GRÈVE

«TOUTES LES REVENDEICATIONS DES RÉSIDENTS SONT SATISFAITES»

Page 5

340.000 ENFANTS ALGÉRIENS TRAVAILLENT

HALTE À L'EXPLOITATION !

Pas moins de 340.000 enfants algériens sont touchés par différentes formes d'exploitations a indiqué, hier à Alger, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Alger, Manuel Fontaine.

Lire en page 3



Difficulté du sujet des mathématiques au Bac



DES AVIS CONTRASTÉS

>>> Page 4

Bloquée par des citoyens à Drâa Ben-Khedda



La route Tizi Ouzou-Alger fermée à la circulation

>>> Page 24

M'Slla

10 grévistes de la faim hospitalisés

>>> Page 4

Tourisme



Percée de la thalassothérapie en Tunisie

>>> Page 4

Repères

47

Le paiement de masse, électronique, a conduit à la fermeture de 47 chambres de compensation manuelle, alors que la dernière, celle d'Alger, continue à traiter quelques chèques non normalisés, émis avant le 1^{er} avril 2009, selon le ministre des Finances, Karim Djoudi.

2.632

litres de carburants, destinés à la contrebande, ont été récupérés, le week-end écoulé, par les gendarmes gardes-frontières des deux bandes frontalières à l'est et à l'ouest du pays.

5.051

Ssyriens ont franchi la frontière turque fuyant les actes de violence dans leur pays. Ce nombre a augmenté suite à la fuite de plus de 400 personnes dans la nuit de samedi à dimanche, a rapporté l'Agence de presse turque Anatolie.

Taoufik Ben Brik, l'homme le plus populaire de Tunisie

Lors d'une discussion avec un journaliste du Midi Libre à Tunis, Taoufik Ben Brik s'est dit être «l'homme le plus populaire de Tunisie». Mais il a reconnu qu'il a été piégé par CNN (chaîne américaine) qui l'avait présenté comme quelqu'un d'intéressé par le poste de président de la République. «J'ai dit ça en «off the record» (les propos ne doivent pas être attribués à celui qui les exprime) mais CNN a présenté ça comme quelque chose de sérieux, a-t-il déploré.



Hamiti au Brésil



Le baroudeur de la JS Kabylie, Farès Hamiti se déplacera le mois prochain au Brésil. L'artisan de la victoire en Coupe d'Algérie est appelé à défendre les couleurs nationales lors de la Coupe du monde militaire qui sera disputée en juillet au pays de la samba. Une consécration à juste titre, puisque le «goléador» des Canaris mérite amplement une place parmi l'élite, au vu de ses qualités techniques de haute facture. La preuve par le Brésil, pays de football par excellence où le pensionnaire kabyle est appelé à défendre les couleurs de l'EN militaire.

L'ambition «démessurée» du MSP



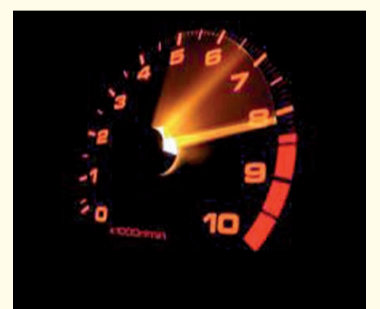
Décidément, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) n'en finit pas avec ses lubies. Son numéro 2, en l'occurrence Abderezzak Makri, vient d'annoncer que «le Mouvement sera la formation politique majoritaire au Parlement en 2017». Une ambition pour le moins démesurée, lorsqu'on sait que le parti de Bouguerra Soltani est en nette perte de vitesse. Rejeté par ses partenaires de l'Alliance, le MSP cherche des «alliés» désespérément. En effet, à partir d'une wilaya du Sud, où il animait une conférence, Soltani avait évoqué un «rapprochement» avec le FFS. Ce dernier, bien entendu, a démenti l'information.

Eclipse lunaire totale ce mercredi

Une éclipse lunaire totale sera observée mercredi à travers tout le territoire national, selon l'association Sirius d'astronomie basée à Constantine. Cette éclipse débutera à partir de 19h22 et atteindra son maxima à 21h12, selon la même association. Ce phénomène, ainsi que celui de l'éclipse solaire sont devenus fréquents ces dernières années. Un spectacle majestueux qui se déroulera en début de soirée, et sera visible en Afrique, en Europe, en Asie et partiellement en Amérique du Sud. Il s'agit d'un phénomène assez rare que le public est appelé à contempler avec les précautions requises.



170 km/h pour ramener... un hamburger chaud



C'est toujours meilleur quand c'est chaud. Près de Loudéac, en Bretagne, un père de famille a respecté ce principe au pied de la lettre. Mal lui en a pris. Résultat, sous l'emprise de l'alcool, il a fortement appuyé sur l'accélérateur et roulé à 170 km/h au lieu des 110 autorisés. Pourquoi déjà ? Juste histoire que ses enfants puissent déguster leurs hamburgers dans les meilleures conditions. «Je ne voulais pas que çarefroidisse», s'est-il justifié au moment de son interpellation !

Dixit



Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale :

«La Constitution algérienne garantit l'équité et interdit toute forme de discrimination y compris en matière de relation de travail, que ce soit par rapport au genre, à l'origine, à la situation sociale ou à l'appartenance politique ou syndical (...) la loi algérienne garantit aussi l'égalité de tous dans l'accès à l'emploi et la promotion professionnelle (...) ce principe englobe également les travailleurs étrangers qui exercent en Algérie dans le cadre réglementaire.»

340.000 PETITS ALGÉRIENS TRAVAILLENT

Halte à l'exploitation !

Pas moins de 340.000 enfants algériens sont touchés par différentes formes d'exploitation a indiqué, hier à Alger, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Alger, Manuel Fontaine.

PAR AHMED BOUARABA

Dans son intervention, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, organisée au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale M. Fontaine a déclaré qu'«en Algérie, ce sont près de 340.000 d'enfants qui sont concernés par les différentes formes d'exploitation». Il a, dans ce contexte, fait remarquer que la convention numéro 182, relative à l'interdiction des pires formes du travail des enfants et les mesures immédiates pour leur éradication, ratifiée par l'Algérie le 28 novembre 2000, «fait la distinction entre le travail léger et le travail dangereux».

L'intervenant a, en outre, souligné que même la vente des galettes et du pain sur les bords de routes représente un danger pour les enfants», voire la société. D'ailleurs, a-t-il soutenu, le thème de la Journée mondiale de l'enfant africain, qui coïncide avec le 16 juin de chaque année, sera : «Les enfants des rues en Afrique». Il convient de noter que les chiffres rapportés par le représentant de l'Unesco à Alger, ne sont pas récents et sont en train d'être actualisés. Toutefois, «l'existence d'une commission d'experts, chargée de l'application des conventions relatives à la lutte contre le travail des enfants, témoigne l'intérêt que porte l'Algérie» à ce phénomène. M. Fontaine a, d'autre part, fait savoir que «l'Unesco travaille aux côtés du ministère



Tous unis pour permettre aux enfants de jouir de leur innocence.

de la Prospective et des Statistiques pour voir comment mieux protéger les enfants». De son côté, la représentante du Bureau international du travail (BIT), Maria Krisitti, a indiqué que «215 millions d'enfants, dans le monde, travaillent, dont 115 soit plus de la moitié, sont occupés dans des travaux dangereux». Notons, sur ce dernier point, que la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, a été placée sous le slogan : «Enfants dans les travaux dangereux-éliminons le travail des enfants». Rappelant les mesures prises par l'Organisation internationale du travail (OIT), Mme Krisitti a dit : «Nous savons ce qui est nécessaire, voire indispensable» pour mettre fin à ce phénomène.

L'accès à l'école, l'emploi pour les parents de ces enfants ainsi que l'accès à la sécurité sociale sont, a-t-on mis l'accent, les principaux remèdes à ce mal. Côté Algérie, la représentante a estimé que

«l'Algérie a réalisé beaucoup de choses notamment en termes de lutte, de législation et de sensibilisation» contre le travail des enfants, notamment celui dangereux. Il est toutefois utile de noter qu'«un nouveau code de travail est en préparation» a-t-elle annoncé. Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh a, dans une communication lue par son secrétaire général Mohammed Khiat, mis en exergue «l'intérêt donné au combat contre le phénomène du travail des enfants doit être continu et collectif de la part des gouvernements, des employeurs, des organisations syndicales

de travailleurs, de la société civile à côté des organisations internationales ».

Le harangueur a également estimé qu'«il est impossible d'isoler la problématique du travail dangereux des enfants, du problème global de la santé et de la sécurité sociale au travail, eu égard à son lien étroit avec la prévention des risques professionnels sur les lieux de travail ». Notons enfin que l'Algérie, à l'image de la communauté internationale, vise à éliminer le travail des enfants, notamment celui dangereux à l'horizon 2016, indiquent les responsables.

A. B.

Les principales conventions ratifiées par l'Algérie

L'Algérie a ratifié les principales Conventions internationales relatives à la lutte contre le travail des enfants en vue de protéger cette catégorie. La Convention internationale numéro 138, relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi, adoptée par la Conférence générale de l'OIT, a été ratifiée en date du 3 septembre 1983. Le 19 décembre 1992, Alger a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre. La Convention numéro 182 relative à l'interdiction des pires formes du travail des enfants et les mesures immédiates pour leur éradication, adoptée par la Conférence générale de l'OIT le 17 juin 1999, a été également ratifiée par Alger le 28 novembre 2000.

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, adoptée à Addis-Abeba en juillet 1990 a aussi été ratifiée par l'Algérie le 8 juillet 2003. Pour ce qui est des législations nationales qui pré-

voient l'interdiction du travail des enfants ; elles consistent notamment en la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations de travail, dont l'article 15 prévoit qu'«en aucun cas, l'âge légal de travail ne doit être inférieur à 16 ans sauf dans le cadre des contrats d'apprentissage». La même loi interdit l'emploi des mineurs sauf avec autorisation du tuteur légal, comme «il ne peut être employé à des travaux dangereux et insalubres, nuisibles à sa santé ou préjudiciables à sa moralité». Par ailleurs, l'article 28 dispose que «les travailleurs de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de 19 ans révolus, ne peuvent occuper un poste de travail de nuit». Rappelons enfin que suite aux recommandations formulées par le séminaire organisé par la tutelle les 22,23 et 24 septembre 2002 sur le thème «le rôle de l'administration du travail dans la lutte contre le travail des enfants» ; le ministère chargé du Travail a mis en place un cadre de concertation avec la création, en mars 2003, d'une commission nationale de prévention et de lutte contre le travail des enfants.

A. B.

Sous la Plume

L'enfant et le besoin

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le phénomène du travail des enfants, à l'instar de tous les pays du monde, les plus vulnérables notamment, ne fait pas de l'Algérie une exception. Notre pays fait face aussi à ce fléau qui n'est

que le prolongement du dénuement social, de la malvue et de la dislocation familiale. Les chiffres avancés par l'Unesco, quand bien même importants, sont loin d'être comparés à ceux de l'Afrique noire ou de la majorité des pays asiatiques, où l'enfance rime souvent avec exploitation et toutes sortes de sévices. Ceci dit, ce n'est pas minimiser le phénomène dans notre pays. Quand bien même les chiffres officiels nationaux contredisent le plus souvent ceux des organismes onusiens ou ceux de la Forem, l'enfance est soumise à rude épreuve dans plusieurs contrées du pays.

Dans certaines régions enclavées, des enfants quittent les bancs de l'école pour se consacrer au «pain quotidien», souvent pour subvenir aux besoins de leurs famille sans

ressources. Le comble, c'est que ces enfants exercent les travaux les plus pénibles. Ces besoins qui s'apparentent beaucoup plus à de l'exploitation se conjuguent malheureusement avec d'autres phé-

nomènes plus répréhensibles, la maltraitance, la pédophilie et autres sévices qui fait que cette enfance vieillit précocement. En dépit des assurances des officiels sur la fortuité de la prévalence du travail des enfants en

Algérie, on sent que l'on veut éviter l'alarmisme seulement. D'où, l'urgence d'une thérapie en s'attaquant aux racines du mal. En d'autres termes, combattre ce phénomène suppose le renforcement du système éducatif à même de freiner les déperditions scolaires et améliorer le niveau de vie des ménages à même de leur permettre d'offrir un cadre «vivable» à leurs enfants, les mettant à l'abri de ce besoin qui pousse au travail, à défaut de délinquance, de banditisme et autres phénomènes plus dangereux.

M. C.

AFFAIRE DE L'ATTENTAT KAMIKAZE CONTRE L'ÉCOLE DE GENDARMERIE

Report du procès

Le procès de l'affaire de l'attentat kamikaze des Issers a été reporté, hier, par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès pour la prochaine session criminelle en raison de l'absence de la défense de l'un des inculpés. Il s'agit en l'occurrence de l'ex-émir de katibat El Ansar, Ben Touati Ali Alias Abou Tamime. Ce dernier, faut-il le rappeler, s'était rendu aux services de sécurité de la localité de Yakouren à Tizi-Ouzou en 2009. D'autres inculpés ont bénéficié de la liberté conditionnelle, à l'exemple de dénommé Bilal K. sarrété peu de temps après l'attentat, en raison de l'absence de preuves justifiant son inculpation. Ainsi, des inculpés dans l'attentat, notamment le dénommé Slimani Mohamed, un dirigeant de la sériate Al Akram, seront jugés par la même instance judiciaire, par contumace. Pour rappel, l'attentat kamikaze a été perpétré contre l'école de la Gendarmerie nationale dans la ville des Issers, un matin du 19 août 2008. Ce lâche attentat avait fait 47 morts parmi les candidats au concours d'accès à l'école de la gendarmerie et plusieurs blessés dont des civils.

T. O.

GRÈVE DE LA FAIM DANS UNE USINE PRIVÉE À M'SILA

10 grévistes hospitalisés

Dix travailleurs sur les onze que compte l'usine d'aluminium d'Algal de M'sila qui sont en grève de la faim depuis quatre jours devant la Maison de la presse de M'sila, ont été évacués samedi vers l'hôpital Zahraoui après la dégradation de leur état de santé, a-t-on constaté. Les travailleurs hospitalisés, ont fait part de leur "détermination" à poursuivre leur grève de la faim en dépit de leur état de santé, ont refusé tout traitement jusqu'à la satisfaction de leurs revendications dont notamment "l'envoi d'une commission d'enquête sur les circonstances de privatisation de l'usine d'aluminium en 2004". Selon eux, l'usine aurait été cédée pour un montant "dérisoire" ne dépassant pas les "300 millions DA", alors qu'elle valait "réellement plus de deux milliards DA". Une source hospitalière a fait savoir que les travailleurs admis au service des urgences souffrent d'hypoglycémie.

APS

MEHRI À PROPOS DES CONSULTATIONS POLITIQUES : «L'Algérie a besoin de tous ses enfants»

L'ex-secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri a, de nouveau, appelé à un dialogue n'excluant aucune partie.

PAR KAMAL HAMED

Reçu hier en tant que personnalité politique nationale par l'instance de consultations sur les reformes politiques Mehri a, en effet, indiqué dans une déclaration de presse au sortir de cette rencontre avoir «insisté sur le fait que la réforme vraie et profonde doit toucher la structure de l'Etat, ses organes et les méthode de son travail et cela a besoin d'une large consultation et l'association de toutes les forces politiques sans aucune exclusion». Il faisait certainement allusion non seulement au parti dissous, mais aussi à toutes les personnalités nationales et partis politiques qui ont, pour une raison ou une autre, décliné l'invitation de l'instance de consultations sur les reformes politiques, qui est présidée par Abdelkader Bensalah. Interpellé justement par les journalistes sur le FIS dissous Abdelhamid Mehri a eu cette réponse : «Je suis pour l'association de tous les islamistes et tous ceux qui exercent la politique et le pays a besoin de tous ses enfants». Il a toutefois ajouté qu'il est contre «tous ceux qui soutiennent la violence et l'Etat théocratique» en soulignant que le pays a besoin de tous ses



Abdelhamid Mehri.

enfants pour réussir les réformes. Dans sa déclaration à la presse, Mehri a aussi affirmé que «l'objectif aujourd'hui consiste en le parachèvement de l'édification de l'Etat algérien ou chaque algérien aura les pleins droits». Il s'est dit, en outre, contre la logique de la prééminence de la majorité en estimant que l'œuvre de la réforme doit être l'aboutissement du consensus de toutes les forces politiques. «C'est cette approche que j'aurai expliqué aux frères (Bensalah, Touati et Boughazi) et elle est différente de l'approche qui existe actuellement portant sur la révision des textes» dira-t-il encore tout en épinglant le pouvoir dont les pratiques réelles sont loin de tout texte. L'ex-patron du FLN a aussi

réitéré sa revendication relative à la nécessité de tenir une conférence nationale politique avec la participation de tous les acteurs. Rappelons que Mehri n'a donné son accord pour l'invitation de l'instance de Bensalah que vendredi dernier. Un oui qui a surpris quelque peu les observateurs qui s'attendaient à ce qu'il boycotte ces consultations comme c'est le cas pour certains partis politiques, dont le FFS, et des personnalités politiques nationales. «J'ai

reçu avec un grand intérêt votre invitation à participer au débat sur ces importantes réformes politiques pour l'avenir de notre pays (...). Et avec toute la considération que je porte à la mission dont vous avez été chargée et mes réserves sur certains côtés, je considère que ma rencontre avec vous et vos collaborateurs, sera une occasion pour moi afin de participer à ce débat», a-t-il souligné dans la lettre adressée à Bensalah. «Je suis en contact permanent avec Hocine Aït Ahmed, mais nous n'avons pris aucune position commune à propos des consultations» a enfin affirmé Mehri.

K. M.

SUJETS DE MATHÉMATIQUES À L'EXAMEN DU BAC

Des avis contrastés quant au degré de difficulté

Des avis contrastés ont été exprimés hier à Alger par des candidats au baccalauréat, au deuxième jour des épreuves, quant au degré de difficulté des sujets de mathématiques. Alors que certains sont sortis des classes d'examen le visage triste et fermé, car croyant avoir mal travaillé, d'autres montraient en revanche, un visage illuminé par la joie, en formant le vœu que le reste des matières soit aussi abordable que celle des mathématiques. «J'ai très bien bossé. Je suis fier de moi. Franchement, je m'attendais au pire, mais finalement ça s'est très bien passé», confie à l'APS Mohamed à sa sortie du lycée, lors d'une tournée à travers quelques établissements d'Alger-Centre. Epaulé par son camarade qui ne cessait de répéter : «Nous avons mis le paquet dans cette matière», Mohamed affirme qu'il pourrait avoir son bac les yeux fermés si les prochaines épreuves sont aussi accessibles. D'autres candidats disent que leur trac et leur peur «ont commencé à disparaître», estimant avoir, dans l'ensemble, répondu correctement aux questions durant les deux premiers jours du bac. Pour eux, les candidats qui ont travaillé régulièrement durant toute l'année, n'auront pas de mal à passer les épreuves. «Je peux dire que les sujets qui ont été donnés, à ce jour, sont accessibles à tous ceux qui ont travaillé pendant les trois trimestres», précise Nadia. «Non, je

n'ai pas bien travaillé. J'ai trouvé les sujets de mathématiques très difficiles», se désole par contre Saïd, les yeux larmoyants. «Je ne sais pas si j'ai bien travaillé ou non. Je ne veux pas en parler», s'excuse sa camarade Souhila, jurant qu'elle a révisé tout au long de l'année. 496.665 candidats, toutes filières

confondues, sont concernés par les épreuves du baccalauréat session juin 2011, dont 357.464 candidats scolarisés et 139.201 candidats libres.

Les examens se déroulent dans 1.465 centres répartis à travers le territoire national.

APS

DURANT LE 1^{ER} TRIMESTRE

La fiscalité ordinaire a dépassé 342 milliards DA

Les recouvrements de la fiscalité ordinaire ont dépassé les 342 milliards DA durant le premier trimestre 2011, a indiqué hier à Alger, le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouia, rapporte l'APS. Cette fiscalité, qui n'inclut pas les recouvrements des domaines, des douanes, des collectivités locales et des fonds spéciaux, a atteint 342,4 milliards DA, a-t-il déclaré à l'APS en marge d'un séminaire autour des systèmes de paiement modernes.

Les recettes de l'Impôt sur le revenu global (IRG) ont atteint près de 90 milliards DA, celles de l'Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) 63 milliards DA, la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) près de 39 milliards DA alors que le recouvrement de la TVA a engendré

plus de 150 milliards DA de ressources, selon un bilan de la DGI. Les recouvrements de l'IRG sur les salaires ont atteint près de 72 milliards DA, contre seulement 17,7 milliards DA pour les autres IRG, selon le même bilan. Les recouvrements fiscaux de la DGI avaient dépassé 1.235 milliards DA en 2010, sur un total de la fiscalité ordinaire de 1.500 milliards DA. Cette fiscalité, qui représente plus de 50% des recettes fiscales du pays, affiche une hausse annuelle autour de 20%, un taux d'évolution «très appréciable», selon M. Raouia. Les pouvoirs publics tablent sur un niveau de la fiscalité ordinaire qui pourra couvrir au moins les dépenses de fonctionnement, contre une couverture ne dépassant pas le tiers actuellement.

R. N.

LE CNES ORGANISE LES PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX DU 14 AU 16 JUIN

La société civile dans tous ses états

Les premiers états généraux de la société civile s'ouvrent demain au Palais des Nations à Alger, sous la présidence du Conseil national économique et social (Cnes).

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ces assises qui réuniront les différentes composantes de la société civile, trois jours durant, se veulent une étape phare dans la consécration de la démocratie participative, voire une tribune d'expression pour accompagner la dynamique de changement dans laquelle s'est inscrite l'Algérie. D'ailleurs, le Cnes envisage d'engager une initiative majeure devant se traduire par la mise en place, dans les meilleurs délais, de plateformes ad hoc propres à autoriser l'entame d'une réflexion collective de premier ordre et largement inclusive de toutes les parties prenantes représentatives de la société civile. C'est ce qui ressort de la dernière réunion extraordinaire du bureau du Cnes, présidée par Mohamed-Seghir Babès, pour finaliser les préparatifs de ce grand rendez-vous. Seront conviées à ces assises toutes les organisations de la société civile «*au sens conventionnel universellement admis*», selon le Cnes les organisations patronales et syndicales, les corporations et



Mohamed-Seghir Babès.

regroupements socioprofessionnels et catégoriels, le mouvement mutualiste, les sociétés savantes, les conseils nationaux et les sections ordinales administrant les magistrères de l'éthique et de la déontologie, les cercles de réflexion et d'action ainsi que le mouvement associatif et des Organisations non gouvernementales (ONG), de même que

des personnalités indépendantes et autres intellectuels nationaux, les têtes de file du réseau expert national et les équipes-leader irriguant les espaces académiques et de recherche. Cette concertation élargie à toutes les composantes de la société civile algérienne est conçue dans la perspective de prolonger les efforts déployés par les pou-

voirs publics, afin «*d'éviter toute fracture sociale dommageable, tout en veillant à opérer les ruptures incarcibles commandées par le nécessaire saut qualitatif que requièrent les défis d'une légitime émergence de notre économie et de notre société*», selon le document qui a sanctionné la réunion du bureau du Cnes. Les grands objectifs assignés aux premiers états-généraux de la société civile s'articulent autour d'un dialogue constructif à même de s'engager prioritairement envers l'élaboration d'un véritable «*pacte de croissance et d'emploi*», avec comme perspective stratégique l'élaboration d'un modèle partenarial consensuel, en particulier mais non exclusivement, autour de plusieurs thèmes retenus par le bureau du Cnes. Il s'agit, entre autres, de la définition d'objectifs macroéconomiques orientés vers la croissance, la détermination d'une stratégie pour l'emploi, la fixation de plans d'action sur le triptyque formation-emploi-régulation, la promotion des dispositifs de compétitivité, la mise en avant d'un code de bonne conduite, la structuration d'un dialogue au sein de l'entreprise, la valorisation des ressources humaines et la mise en place d'un cadre spécifique de concertation autour de la réforme de la sécurité sociale.

M. C.

OULD ABBÈS S'INTERROGE SUR LE MAINTIEN DE LA GRÈVE DES RÉSIDENTS :

«Toutes leurs revendications ont été satisfaites»

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les problèmes des médecins résidents, en grève depuis le 28 mars dernier, ont été selon Djamel Ould Abbès ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, «*tous réglés*» et le maintien de la grève n'a, à ce moment, «*aucun sens*». «*Nous avons été à leur écoute et moi-même j'ai répondu à toutes leurs revendications, leurs statuts particulier a été signés, le régime indemnitaire, les conditions de travail dans les régions du Sud et les Haut-plateaux, qu'est-ce qu'il y a à faire de plus ?*», s'est interrogé le ministre en marge du 13^e Colloque magrébin pour l'étude de la population tenu cette année à Sidi-Fredj sous le thème : «*Evaluation des politiques de population au Maghreb*» Concernant la commission «des sages» installée, rappelons-le, par le ministre il y a plus d'un mois maintenant pour discuter des mesures incitatives aux médecins pour

passer leur service civil dans les régions enclavées ; «*elle est toujours à la disposition des résidents et les portes du dialogue sont toujours ouvertes pour eux, afin de trouver des solutions définitives à ce débrayage*», a-t-il ajouté. Ould Abbès qui a inauguré les travaux du Colloque a annoncé la mise en place d'un plan de lutte contre la mortalité maternelle en Algérie. Il s'est félicité des «*progrès que l'Algérie a fait en matière de santé publique*» affirmant «*toutes les dispositions ont été prises pour réduire la mortalité maternelle, dont le taux actuel est de 85 pour 10.000 habitants, alors qu'il était de 500/10.000 après l'Indépendance*», a-t-il déclaré. Parmi ces dispositions, Ould Abbès a cité «*l'ouverture de cinq instituts supérieurs de formation des sages-femmes, ainsi que l'augmentation des effectifs de ce corps paramédical et des médecins spécialistes*». Et ce dans le but d'améliorer les conditions de prise en

charge dans les différents services de maternité au niveau national. S'agissant de la mortalité infantile, le ministre a indiqué qu'elle a enregistré une «*amélioration sensible*» passant, ainsi, de 171 pour 1.000 naissances en 1962 à 23,7 pour 1.000 en 2010. Un taux «*très encourageant*» puisqu'il correspond aux normes recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Algérie est sortie du cercle des pays sous-développés en matière de conformité aux normes de l'OMS. Evoquant, par ailleurs, l'espérance de vie, le ministre a relevé une «*évolution importante*», qui est passée de 47 ans à plus de 70 ans aujourd'hui. Le ministre a attribué cette performance aux efforts consentis par l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie de la population, notamment en matière de scolarité des enfants et l'accès gratuit aux soins.

C. K.

BENHAMADI L'A INAUGURÉ SYMBOLIQUEMENT

Annaba s'offre son technoparc

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Moussa Benhamadi a procédé, hier à Annaba, à l'inauguration symbolique du premier bâtiment d'un projet de Technoparc dans la commune de Sidi Amar, en présence des cadres de son département et d'opérateurs du secteur.

Implanté dans la localité de Chaïba, ce projet à vocation régionale, en charge du lancement et du développement de grappes industrielles dans la région, notamment celles rattachées aux filières de la sidérurgie et de la métallurgie, est appelé, en liaison avec le Cyberparc d'Alger, à créer une «*masse d'activités*» des TIC, selon les explications fournies au ministre. Outre sa contribution à la «*promotion des collaborations inter-entreprises et au développement des*

innovations», dans la perspective de dynamiser les activités industrielles dans la région Est du pays, le Technoparc de Annaba va servir de «*plate-forme pour la communauté TIC régionale*» et de «*catalyseur pour la diffusion des biens et des services liés aux TIC dans le tissu économique et industriel de toute la région*», a-t-il ajouté. Intervenant lors du lancement de ce projet, M. Benhamadi a mis l'accent sur l'impact de ce projet sur la valorisation des compétences, la contribution au développement économique et la création d'emplois. Le ministre avait auparavant entamé sa visite d'inspection au parc régional d'Algérie Télécom à Sidi-Salem, dans la localité d'El-Bouni, où il a pris connaissance des conditions de protection des équipements téléphoniques, avant de prendre connaissance d'un rapport général sur la situation du secteur de la Poste et des télécommunications à l'échelle de la

wilaya de Annaba. Exprimant sa «*satisfaction*» quant à la qualité des indicateurs et des prestations de service de la Poste, le ministre a toutefois demandé aux responsables concernés de revoir, dès à présent, leur plan d'action et d'engager une réflexion en vue de mettre en place une nouvelle approche pour apporter des «*solutions urgentes*» à la question des paiements des citoyens. Insistant sur les spécificités de la ville de Annaba, une cité qu'il a qualifiée de «*cosmopolite*» et de «*touristique*», il a exigé la réalisation, durant cet été, de 10 nouveaux bureaux de poste de proximité afin de mieux servir les citoyens et les vacanciers. S'agissant de la situation du réseau téléphonique, le ministre a recommandé aux responsables concernés d'engager rapidement des stages de formation de câbleurs pour renforcer les chantiers de rénovation des installations et des équipements téléphoniques.

R. N.

SECTEUR AGRICOLE

Vers un débrayage avant la fin du mois de juillet

Les travailleurs du secteur agricole montent au créneau et menacent d'initier une action de protestation. Celle-ci sera organisée vers la fin du mois de juillet si d'ici là le ministère de l'Agriculture ne répond pas favorablement à leur plate-forme de revendications. Le conseil national des travailleurs du secteur agricole affilié au Snapap, qui considère que «la patience ne peut être mise à rude épreuve» avance nombre de revendications. Il demande ainsi la révision du statut particulier dans l'objectif d'une meilleure prise en charge du plan de carrière des fonctionnaires du secteur et précise aussi, dans le communiqué rendu public à l'issue de sa réunion du 10 juin, qu'il faut définir et arrêter des mesures transitoires. L'harmonisation du régime indemnitaire, la révision du point indiciaire et la révision de la classification de chaque corps de métier du même secteur par rapport aux autres secteurs de la Fonction publique sont trois autres demandes figurant dans la plate-forme de revendications qui contient 9 points. Le conseil national revendique aussi la permanence de tous les contractuels, la formation des travailleurs, notamment en matière d'assouplissement de conditions d'accès, et leur perfectionnement. Exigeant la régularisation des travailleurs, se trouvant dans une situation irrégulière, comme c'est le cas pour les ingénieurs d'État payé en qualité de gardien, le Snapap insiste aussi sur la question de la protection des travailleurs contre toute forme de discrimination en matière de formation, promotion, recrutement. Le ministère est donc tenu de donner une réponse satisfaisante aux doléances des travailleurs dans les plus brefs délais, faute de quoi le syndicat menace d'initier un mouvement de protestation le mois prochain.

Kamel Hamed

NOUVEAU CODE DES DOUANES

Devant l'APN en janvier 2012

Le projet du nouveau code des Douanes sera soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour adoption vers janvier 2012, a indiqué hier, le directeur de la réglementation et de la législation à la Direction générale des Douanes, Kaddour Bentahar. "Les services des Douanes algériennes ont terminé leur travail. Actuellement, le projet du nouveau code est soumis aux différents départements ministériels pour appréciation, ce qui risque de prendre du temps", a souligné Bentahar.

PAR INES AMROUDE

Selon ce responsable, le code en vigueur "est dépassé" et certaines de ses dispositions sont devenues "obsolètes" par rapport à l'environnement économique du pays. Les articles du nouveau code "seront mieux adaptés aux nouvelles réalités économiques et commerciales internationales, notamment en rapport avec les législations des pays avec lesquels seront établies des zones de libre échange", a-t-il ajouté. Il a précisé, dans ce contexte, que "plus de 50% des articles de l'actuel code des douanes ont été revus", rappelant que les Douanes algériennes ont fait appel à "l'expertise internationale" pour préparer ce texte. Pour ce qui est du statut d'opérateur économique agréé (OEA), le directeur de la réglementation et de la législation à la DGD a affirmé que la signature du décret d'application de ce nouveau statut "devrait intervenir d'ici à fin juin 2011". "Le projet suit son cheminement normal. Le texte est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement qui recueille les avis des départements techniques", a-t-il fait savoir.



Un nouveau code adapté aux réalités économiques pour les Douanes.

De nombreux opérateurs économiques auraient déjà fait la demande pour acquérir le statut d'OEA avant même la promulgation du texte. "Nous avons déjà recensé plus d'une centaine de demandes d'opérateurs pour bénéficier de ce statut alors que le texte d'application n'est pas encore sorti", a-t-il précisé.

Des facilitations douanières pour les grandes entreprises

Ce projet de décret prévoit de nombreuses facilitations douanières pour les grandes entreprises bénéficiant du statut de l'OEA, notamment celles activant dans la production ou la transformation des différents secteurs économiques. "Par la promulgation de ce texte de loi, nous voulons intéresser les opérateurs activant dans les secteurs créateurs de richesses, en premier, les producteurs et transformateurs avant que le statut de l'OEA ne soit élargi, dans une seconde étape, aux distributeurs sur la base d'un cahier des charges", a-t-il poursuivi. Le titulaire de ce statut bénéficiera de "la facilité d'accès à la procédure douanière simplifiée avec cette possibilité de faire des

déclarations de dédouanement provisoire, simplement en déposant le bon de livraison de leurs importations", a-t-il dit. "La déclaration complémentaire des marchandises se fera donc selon un calendrier sur lequel va s'entendre l'opérateur agréé avec les services des Douanes", a encore fait savoir M. Bentahar. Cette procédure prévue dans le nouveau code des Douanes projeté, servira notamment les opérateurs important les mêmes intrants pour des besoins de production. Ce texte prévoit également la réduction du nombre de contrôles physiques et documentaires, c'est à dire l'annulation du contrôle aux OEA qui seront soumis uniquement à des contrôles différés et ciblés, a-t-il expliqué. Le titulaire du statut sera aussi dispensé de la visite douanière immédiate, a ajouté M. Bentahar, affirmant que "sa marchandise passera directement au circuit vert dès l'enregistrement de sa déclaration". En outre, l'OEA peut bénéficier d'un dédouanement sur site, qui sera effectué dans les dépôts de stockage des marchandises. "Le fait de soustraire une population qui mérite notre confiance, cela signifie que nous allons récupérer une énergie et des moyens pour les

mettre sur les opérations à risque. Nous allons donc concentrer nos moyens humains et matériels sur les opérations à risque", a-t-il encore ajouté.

Cependant, pour accéder au statut d'OEA, le candidat doit avoir une situation juridique "clean" (propre), ne pas avoir de précédent de contentieux avec les Douanes et tenir une comptabilité normale et à jour de son entreprise, a indiqué M. Bentahar. I. A.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Djoudi incite les banques à l'offensive

Les banques et établissements financiers de la place doivent être plus "offensives" vis-à-vis de l'utilisation des instruments de paiement modernes, qui peine à s'élargir depuis 2006, a déploré à Alger le ministre des Finances. "Il s'agit d'avoir une politique volontariste en matière d'instruments de paiements. J'ai demandé aux banques et établissements de la place de prendre leur responsabilité et ne pas continuer à avoir une relation passive" vis-à-vis de ces instruments, a déclaré Karim Djoudi, en marge d'un séminaire sur "Les défis pour une dématérialisation sécurisée". "L'Etat a fait son travail, maintenant c'est aux banques, en tant qu'entités commerciales, d'avoir une action plus offensive pour élargir ces moyens", a-t-il dit.

Karim Djoudi s'est félicité de la mise en œuvre, en 2004, de la carte de paiement du distributeur de produits énergétiques Naftal, qui a permis à ses clients d'effectuer des paiements électroniques dans certaines stations de service, une illustration de "la politique volontariste que nous recommandons", a-t-il soutenu. Le système de paiement électronique, mis en œuvre en mai 2006, permet "plus de transparence des opérations de paiement et une économie du temps", a-t-il souligné. Le paiement de masse, qui remplace la circulation physique de l'argent par une circulation électronique, a conduit à la fermeture de 47 chambres de compensation manuelle, alors que la dernière, celle d'Alger, continue à traiter quelques chèques non normalisés, émis avant le 1er avril 2009, selon Djoudi. Un plan d'actions, permettant aux institutions financières de rapprocher leurs clients du paiement électronique, est en cours de préparation, a-t-il annoncé. L. B.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ARTISANAT INDUSTRIEL

343 MDS DA consacrés au secteur à l'horizon 2020

PAR AMAR AOUIMER

« **P**as moins de 410.000 emplois sont dénombrés dans le secteur de l'artisanat en Algérie. Mais nous envisageons la modernisation des métiers d'artisan pour arriver à 550.000 postes de travail nouveaux, tandis qu'à l'horizon 2020, nous atteindrons, donc, le chiffre de 960.000 emplois », a, notamment, déclaré, hier, à l'hôtel Mehdi de Staouéli, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune, lors de l'ouverture de la conférence nationale sur le plan d'action du secteur de l'artisanat à l'horizon 2020. Devant des représentants des chambres d'artisanat des différentes wilayas du pays, le ministre a précisé que les investissements et les dépenses dans le domaine de l'artisanat ont, jusqu'à présente, été de l'ordre de 129 milliards de dinars alors que la main d'œuvre active globale en Algérie représentait 10% de la population active en 1966. «Aujourd'hui, ce taux est de 3,5 % de la main d'œuvre active, néanmoins, nous souhaitons arriver à 7 % en 2020. Suivant les normes internationales, toutefois, nous projetons d'atteindre 10 % en 2025», a-t-il souligné. Le représentant du gouvernement a notamment spécifié la méthode de travail en disant

que l'essentiel consiste à concocter une démarche de réflexion ascendante en allant du bas vers le haut (sommets) afin d'assurer le développement local intégré avec une participation des secteurs. C'est le moteur de cette réflexion concernant l'artisan. Selon le ministre, les résultats attendus en 2020 résident dans la nomenclature des activités normalisées et dans l'expertise internationale suivant des normes et standards universels. «Nous devons nous rattraper et passer d'un seul produit (tapis) à 20 produits labellisés avec le concours et l'appui des institutions nationales et internationales. Les domaines ciblés sont, notamment, la poterie, la céramique, la dinanderie et le cuivre, ainsi que les pierres précieuses», a-t-il indiqué. Pour Mimoune, l'utilisation des matières précieuses et des matières premières vise à diminuer les importations, car nous possédons des potentialités nationales importantes qu'il va falloir exploiter localement. Autrement dit, il s'agit, selon le ministre, d'améliorer les capacités par l'excellence en concrétisant les projets de poterie de Tipasa et ceux de Tamanrasset et Batna. Le partenariat et la collaboration avec des entreprises et des artisans internationaux ont également été mis en exergue par Mimoune, puisqu'il a recommandé la coopération avec le Brésil et les pays

européens afin d'adopter des outils de contrôle et d'évaluation de la production nationale. «Il devient impérieux que des entités étrangères fassent l'évaluation de nos produits artisanaux afin que les résultats soient crédibles et fiables. Il faut une externalisation du contrôle et de l'évaluation de notre production», a-t-il affirmé. Il faut donc cesser de faire de l'artisanat folklorique, mais fabriquer des produits artisanaux commerciaux, perfectibles, qui puissent se vendre sur le marché domestique et le marché extérieur.

Par ailleurs, il a dit «qu'il faut des institutions internationales neutres pour entrer dans la scène économique». Pour les responsables en charge du développement de l'artisanat en Algérie, l'important consiste, aussi, à améliorer la production quantitativement et qualitativement en axant les efforts sur la formation, le contrôle et la commercialisation, ainsi que les techniques de publicité locale et internationale. «Il s'agit, en somme, de dynamiser le système de production local en perfectionnant l'organisation législative du secteur. Le but final tend à augmenter la croissance économique en utilisant rationnellement les potentialités nationales toute en cherchant des créneaux sur le marché international pour les exportations», a-t-il dit. A. A.

BOUIRA

La gestion de deux gares routières confiée à la SOGRAL

La gestion des nouvelles gares routières de Bouira (type A) et de Sour El-Ghozlane (type C) a été confiée à la Société de gestion de la gare routière d'Alger (SOGRAL) en vertu d'une convention signée, mercredi dernier, avec la wilaya de Bouira.

Paraphé par le wali de Bouira et les responsables respectifs de SOGRAL et du secteur des transports de Bouira, ce contrat de gestion, d'une durée de trois années, prorogée d'un délai de six mois pour la mise en place des organes de gestion nécessaires, engage l'entreprise suscitée à prendre en charge la gestion de la nouvelle gare routière de Bouira.

Cette structure, érigée sur une surface de 21.000 m² et dotée de l'ensemble des commodités de service nécessaire pour sa bonne marche, a coûté pour sa réalisation une enveloppe estimée à 390 millions de dinars. Elle contient 32 lignes de transport desservant 17 wilayas de l'est du pays.

La nouvelle gare routière de Sour El-Ghozlane a, quant à elle, été concrétisée pour une enveloppe de 120 millions de dinars, dégagée sur le programme de développement des Hauts-Plateaux.

De par sa position stratégique, elle est considérée comme un important point de transit vers de nombreuses wilayas du sud du pays, tout en couvrant plusieurs lignes internes.

EL-OUED

107 titres d'attribution octroyés

Cent sept titres d'exploitation agricole ont été remis aux personnes désirant mettre en valeur des terres au niveau de la wilaya d'El-Oued, depuis le début de l'année 2011, selon la Direction locale des services agricoles (DSA).

Une superficie de 500 ha des terres mises en valeur situées dans les périmètres agricoles des communes de Hassi Khalifa, El-Nakhla, El-Bayadha et Ouarmès, sera consacrée essentiellement à la culture de la pomme de terre, à la phœniciculture et l'oléiculture.

L'année 2010 a vu la remise de 2.233 titres d'attribution similaires, pour une superficie globale de 14.500 ha répartis sur une trentaine de communes de la wilaya, a rappelé la même source.

Ces superficies ont été consacrées également à la culture de la pomme de terre, à la phœniciculture et à l'oléiculture, qui constituent les cultures les plus répandues dans la région.

La DSA d'El-Oued prévoit, par ailleurs, la mise en valeur de plus de 35.000 ha de nouvelles terres agricoles, au titre du programme quinquennal 2010-2014, qui seront destinés, notamment, à la culture de la pomme de terre, à la phœniciculture, à l'oléiculture et à la céréaliculture.

APS

TISSEMSILT, LIGNE FERROVIAIRE VERS BOUGHEZOU

Les travaux de réalisation bientôt lancés

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé le lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Tissemsilt à Boughezoul (Médéa) dans les prochains jours.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il a expliqué, lors d'une visite de travail dans la wilaya, que la ligne ferroviaire reliant Tissemsilt à Boughezoul, sur 139 km, est la première tranche de la ligne des Hauts-Plateaux qui permettra de relier l'est à l'ouest du pays et contribuera dans une grande mesure au désenclavement de la wilaya de Tissemsilt. M. Tou a indiqué, en présidant une séance de travail en présence des walis de Tissemsilt et de Tiaret et de responsables locaux, que les travaux de ce projet, dont le délai de réalisation est fixé à 43 mois, seront confiés à un groupe composé de cinq sociétés algériennes, permettant la création d'environ 10.000 postes d'emploi directs et indirects. Le ministre a annoncé également le lancement, courant de cette année, d'une étude pour la réalisation d'une ligne ferroviaire reliant Tissemsilt à Khemis Miliana (Aïn Defla) sur une longueur de 102 km "pour faire de la wilaya de Tissemsilt un axe reliant le nord et le sud du pays". Cette visite a permis au ministre de présenter un exposé sur le plan de développement du transport ferroviaire en Algérie à l'horizon 2014, comportant plusieurs axes et projets, dont le dédoublement de la ligne fer-



roviaire de la région nord, la réalisation d'une ligne ferroviaire des Hauts-Plateaux, de lignes axiales du Nord au Grand Sud et l'électrification des lignes ferroviaires des différentes régions du pays. D'autre part, M. Tou a inspecté le siège provisoire de l'entreprise publique du transport urbain et suburbain de Tissemsilt, situé dans la localité de Sidi Mansour, qui dispose d'un atelier de maintenance, d'un parc d'autobus et d'un espace de stationnement. La mise en service de cette entreprise est prévue dans les prochains jours, après avoir été renforcée récemment par dix bus de transport urbain, en attendant la réception, avant fin 2011, d'un quota supplémentaire

d'une vingtaine de bus, selon le ministre des Transports. M. Tou a mis l'accent sur la nécessité de gérer efficacement cette entreprise et de préserver les nouveaux bus en leur garantissant un contrôle technique permanent. Il est à noter que la direction de wilaya du secteur a élaboré un plan de circulation des bus relevant de cette entreprise, permettant la création d'une centaine de postes d'emploi permanents et comportant dix lignes de transport urbain et suburbain dans la commune de Tissemsilt, qui seront étendues aux agglomérations secondaires limitrophes, à l'instar de Aïn Kerma, Beni Meïda et El-Ouatouat.

B. M.

ALGER, MUSÉE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

Sortie consacrée aux enfants diabétiques



PAR OURIDA AÏT ALI

Le Musée national de la Protection civile à Hydra a organisé avant-hier, une journée d'activités ludiques au profit des enfants atteints de diabète. 24 enfants avec leurs parents, éducateurs et médecins étaient présents à cette journée organisée par Icosiom, le docteur Malika Mokrani, diabétologue, et l'association Ajda de l'hôpital Nefissa-Hamoud et présidée par le professeur Farida Lacette, spé-

cialiste du diabète de l'enfant.

« Cette journée correspond à la Journée de l'enfance en date du 1^{er} juin ainsi qu'à l'ouverture de la saison estivale » explique le docteur

Malika Mokrani. Cette journée a eu pour rôle de montrer quelque peu la mission de la Protection civile en cas de catastrophes naturelles ou autres sinistres. « Le choix de ce lieu n'est pas fortuit dira le docteur Mokrani, puisque cela se passe dans le musée de la Protection civile que les enfants ne connaissent pas ».

Des images des catastrophes, vécues par l'Algérie, des photos d'agents de la Protection civile morts en service ont été exposées dans le but de mettre en

exergue les risques liés à ce travail. Les éléments de la Protection civile ont fait montre de toute la patience voulue pour expliquer les mesures de précaution à prendre face au danger : inondation, tremblement de terre, incendie ainsi que les premiers soins d'urgence à prodiguer aux blessés en attendant les secours. Le tout avec un art consommé de la pédagogie. « Le corps de la Protection civile est formidable ; il nous ouvre les portes à chaque fois que l'on veut travailler avec eux » déclare Malika Mokrani.

Elle profitera de cette occasion pour rendre un grand hommage au directeur général de la Protection civile, monsieur Lehbiri, qui est très ouvert aux activités ludiques des enfants. Ainsi, les enfants étaient ravis d'avoir participé à cette séance d'initiation et cela se voyait sur leurs visages réjouis.

Une minute de silence a été observée également en hommage à Dahbia Abrous qui a beaucoup œuvré pour les enfants diabétiques. Après le déjeuner les enfants ont été conduits dans le grand parc de la Protection civile à Dar el-Beida où ils ont assisté à d'autres démonstrations pratiques.

O. A. A.

JIJEL, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

De 20.000 à 25.000 m³ d'eau potable par jour

Le wali a annoncé aux habitants de la ville de Jijel qu'avant le mois de Ramadhan, le volume de la distribution de l'eau potable oscillera entre 20.000 et 25.000 m³ par jour et ce, à partir de la station de traitement et de pompage de Kissir (El-Aouana), où il a effectué une visite jeudi dernier.

PAR BOUZIANE MEHDI

En voie d'achèvement, puisque le taux de réalisation est de 80%, cet ouvrage fournira, selon le même responsable, un apport supplémentaire qui portera la dotation journalière moyenne à 300 litres par seconde et par habitant.

La mise en service partielle de cette station de pompage et de traitement des eaux provenant du barrage hydraulique mitoyen de Kissir devrait intervenir «vers la mi-juillet», a précisé le wali, invitant les responsables du projet à respecter l'échéance fixée.

«Aucun jour de plus ne sera toléré», a notamment averti le chef de l'exécutif local lors de l'inspection de ce projet dont les équipements sont en cours d'installation par une entreprise étrangère. Située à proximité de l'ouvrage hydraulique de Kissir, la commune d'El-Aouana a été la



première à bénéficier de son eau à la faveur de la réalisation d'une station monobloc destinée à alimenter cette localité côtière. Outre qu'elles permettront d'irriguer d'importantes superficies de terres agricoles, les eaux du barrage de Kissir alimenteront un couloir situé entre El-Aouana et Sidi-Abdelaziz. Par ailleurs, l'Algérienne des eaux (ADE) projette de rénover le réseau de

distribution de l'eau dans la ville de Jijel, le réseau actuel pouvant être à l'origine de certains désagréments avec l'arrivée d'eau prochaine de la station de Kissir.

Encore au stade des procédures réglementaires, ce projet pourrait être entamé dans deux ans.

B. M.

ORAN, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

Séjours de solidarité pour 200 enfants démunis

Quelque deux cents enfants démunis de wilayas de l'intérieur du pays bénéficieront de "séjours de solidarité" à la station balnéaire d'Aïn El-Turck (Oran) à partir du 1er juillet prochain, a annoncé la Direction de l'action sociale de la wilaya.

Ces colonies de vacances s'effectueront en deux sessions d'une durée de 15 jours chacune. Les bénéficiaires, âgés de 8 à 12 ans, séjourneront dans des centres relevant de la Direction de l'action sociale de la wilaya où toutes les commodités leur sont assurées, a indiqué la chargée de communi-

cation au niveau de cette structure. Ils seront accueillis à partir du 1er juillet prochain au niveau de l'Ecole des sourds muets d'Oran et l'Ecole des jeunes aveugles de Bouiseville (Aïn El-Turck). Un riche programme récréatif de loisirs incluant baignades, jeux, compétitions, veillées musicales, activités ludiques et manuelles, a été concocté par la Direction de l'action sociale de la wilaya pour égayer le séjour des enfants dans ces centres et profiter des bienfaits de la mer.

Des séances de sensibilisation encadrées par des équipes pluridisciplinaires

formées d'animateurs, médecins, psychologues, pédagogues seront organisées pour inculquer aux enfants des valeurs morales et civiques et leur permettre de connaître le patrimoine culturel et touristique local, à travers, notamment, des sorties et des visites guidées programmées. Quelque 300 enfants de la région ouest et sud-ouest du pays avaient bénéficié l'été 2010 de moments de joie et de détente grâce à ce programme retenu par le ministère de la Famille et de la Solidarité en partenariat avec le ministère de l'Education nationale.

APS

CONSTANTINE, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

Rénovation des vieilles habitations

Un "important" programme de réhabilitation des vieilles habitations de la ville de Constantine sera "prochainement" lancé, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Une enveloppe financière estimée à 1,5 milliard de dinars, mise en place dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, sera consacrée aux travaux de réhabilitation des anciennes habitations réparties dans tout le tissu urbain de la ville de Constantine, "en attendant l'identification de la totalité des sites concer-

nés", a précisé M. Badreddine Ramoul, cadre à l'OPGI. Les responsables locaux s'emploient à répertorier et à classer les immeubles menaçant ruine, susceptibles de subir des travaux de confortement et de rénovation, a indiqué le même cadre soulignant que les quartiers Meriem-Bouattoura, Larbi-Ben M'hidi, la Casbah, Souika et Rahmani-Achour figurent parmi les sites déjà identifiés. Ce programme ciblera "en priorité" les vieux quartiers sur lesquels pèsent des "menaces d'effondrement pouvant provoquer des

pertes en vies humaines", d'où la nécessité d'actions urgentes de restauration, a ajouté le cadre de l'OPGI. Les premiers constats effectués par les responsables de l'OPGI en collaboration avec les services techniques communaux ne reflètent pas la réalité du terrain puisque d'autres citoyens occupant des immeubles partiellement effondrés attendent toujours d'être pris en charge par les services compétents, a ajouté ce cadre de l'OPGI, faisant part de la décision de traiter les dossiers de réhabilitation "au cas par cas".

APS

ADRAR

82.000 quintaux de blé dur récoltés

Une moisson de 82.000 quintaux de blé dur a été réalisée au cours de cette saison dans la wilaya d'Adrar, selon la Coopérative locale des céréales et légumes secs (CCLS).

Produite sur une surface de 2.780 ha, cette moisson sera destinée, pour plus de 69.000 qx, à la consommation, et pour plus de 11.000 qx au stockage comme semences pour la prochaine campagne des labours-semences, a indiqué le responsable de la Coopérative.

Pour la réussite de cette campagne qui s'est déroulée entre la mi-avril dernier et début juin courant, M. Nadir Belkadi a fait état de la mobilisation de 10 moissonneuses-batteuses et de 37 camions de différents tonnages pour le transport de la récolte des exploitations agricoles vers les points d'ensilage.

Cette campagne a permis, avec une récolte de 82.000 qx, d'atteindre un taux de 92% des objectifs escomptés, initialement fixés à 90.000 qx.

Selon le responsable de la CCLS, plusieurs céréaliculteurs de la région se sont orientés vers le blé dur, en raison des prix relativement "faibles" de cession du blé tendre et de l'orge, respectivement fixés à 3.500 DA et 2.500 DA/quintal, à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), contre un prix de vente de 4.500 DA/quintal pour le blé dur.

Une surface globale de 2.900 ha a été emblavée à la faveur de cette campagne, dont 145 ha ont été déclarés sinistrés en raison de leur "très faible rendement", selon M. Belkadi.

OUARGLA

Gaz de ville pour 2.285 foyers

Un réseau de distribution de gaz de ville ciblant 2.285 foyers dans la daïra de Mégarine (Ouargla) a été mis en service jeudi dernier, selon la Direction de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya.

Ces nouveaux raccordements ont été effectués dans plusieurs quartiers de Mégarine, dont le chef-lieu de daïra, Sidi Slimane, Ghemra, El-Ksour et Lahrihira, ont indiqué les responsables de la DEM.

Cette opération, réalisée sur un linéaire de 69 km, porte ainsi le taux de couverture en gaz de ville dans la daïra de Mégarine à 45 %, ont précisé les mêmes responsables.

Les travaux de réalisation de la deuxième tranche, sur près de 40 km du réseau de gaz de ville, se poursuivent pour les autres quartiers de cette daïra, avec un nombre de 1.300 raccordements prévus.

Inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, une enveloppe de 1,185 milliard DA a été dégagée pour la réalisation du projet de raccordement de la daïra de Mégarine en gaz de ville.

La wilaya de Ouargla a bénéficié, à la faveur du quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe de 1,13 milliard DA, destinée à l'extension du réseau de distribution du gaz de ville à travers la wilaya.

APS

Réunion prochaine des dirigeants irakiens pour discuter de la présence américaine en Irak



Une réunion des dirigeants irakiens, présidée par le Président Jalal Talabani aura lieu prochainement pour discuter de la présence des troupes américaines en Irak, a rapporté dimanche un journal irakien. "Il y aura une réunion présidée par Talabani très prochainement pour discuter des questions relatives au retrait des troupes américaines d'Irak, au-delà de la date butoir de 2011", a indiqué le journal d'Etat al-Sabah, citant le porte-parole du gouvernement Ali al-Dabbagh. Cette annonce intervient au moment où des tensions apparaissent entre les gouvernements irakien et américain, suite aux récentes déclarations d'un parlementaire américain en visite à Bagdad, et qui a demandé aux Irakiens de rembourser une partie des frais engagés par les Etats-Unis en Irak depuis l'invasion du pays en 2003. Les Etats-Unis comptent toujours environ 45.000 militaires en Irak. L'armée américaine se retirera totalement du pays avant la fin de l'année 2011, au terme du pacte de sécurité, appelé accord sur le statut des forces, signé en 2008 entre Bagdad et Washington.

APS

LIBYE REPRISE DES COMBATS DANS L'OUEST

-Les combats entre rebelles libyens et forces fidèles à Mouammar Kadhafi qui ont éclaté samedi puis repris dimanche à Zaouïa, sise 50 km à l'ouest de Tripoli, ont fait 13 morts parmi les premiers et dans la population, rapporte un représentant des insurgés. "D'intenses combats ont lieu en ce moment. Les unités [gouvernementales] ont reçu des renforts, leur nombre augmente", a déclaré le porte-parole-adjoint par téléphone. Il y a beaucoup de tireurs embusqués sur les toits des immeubles et des mosquées. Ils sont la principale menace pour les habitants. Il y a eu 13 martyrs, dont un garçon de sept ans, lors des combats d'hier", a-t-il ajouté.

La ville rebelle a été le théâtre en février et mars de violents affrontements meurtriers entre les insurgés et les forces kadhafistes. Ces dernières auraient coupé la route menant à la frontière tunisienne pour "empêcher l'afflux des réfugiés" de cette agglomération de 250 000 habitants. Il n'a pas été possible dans l'immédiat de vérifier ces informations de source indépendante. Les forces kadhafistes pilonnent aussi les abords de Zenten, dans les montagnes berbères au sud-ouest de Tripoli, région âprement disputée entre rebelles et troupes loyalistes. Un peu plus à l'est, entre Zenten et Yéfren, la situation reste très



tendue. Les rebelles tentent depuis plusieurs jours de desserrer l'étau autour des principales localités de cette région et de venir à bout des poches de résistance des kadhafistes, difficiles à débusquer car ils se cachent à l'intérieur même des villages.

PRESSIONS DE LA CPI

Le procureur de la Cour pénal internationale, Luis Moreno-Ocampo, espère que le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi sera bientôt "arrêté par les siens" après l'éventuelle délivrance d'un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité, dans un entretien publié dimanche par *El Mundo*. "Nous espérons que les juges prendront la décision de l'arrestation de Kadhafi dans les prochaines semaines. Nous travaillons sur l'hypothèse qu'il puisse être arrêté par les

siens, par des personnes du régime" et si "cela n'est pas possible, par le Conseil national de transition", l'instance dirigeante de la rébellion libyenne, a-t-il ajouté.

Le procureur de la CPI, Luis Moreno-Ocampo, avait demandé le 16 mai dernier aux juges de délivrer des mandats d'arrêt pour crimes contre l'humanité contre le colonel Mouammar Kadhafi, son fils Seif Al-Islam et le chef des renseignements libyens, Abdallah Al-Senoussi. Le vice-ministre des Affaires étrangères libyen, Khaled Kaaïm, avait indiqué que son pays n'était "pas concerné" par les décisions de la CPI, dans la mesure où la Libye n'est pas un Etat ayant adhéré au Statut de Rome, traité fondateur de la CPI.

Source *Le Monde*

SYRIE : HEURTS VIOLENTS DANS LE NORD

LONDRES PRESSE L'ONU

L'armée est entrée dans Jisr al-Choughour. La télévision officielle évoque des «heurts violents avec des groupes armés». La communauté internationale reste divisée, Londres appelle l'ONU à prendre une position claire.

Assaut en cours à Jisr al-Choughour

Près de 200 blindés de l'armée syrienne sont entrés dans la nuit de samedi à dimanche dans cette ville, proche de la frontière turque, sur laquelle se focalise depuis une semaine la répression du mouvement de contestation. Encerclée dès vendredi, Jisr al-Choughour a été lourdement pilonnée. La majorité des habitants a déserté les lieux. La commune occupe un emplacement stratégique sur la route reliant Alep, la deuxième ville du pays, à Lattaquié, son principal port.

La télévision d'Etat évoque des «heurts violents avec des groupes armés barricadés dans la périphérie ainsi qu'à l'intérieur de la ville».

L'armée a avancé «après avoir désamorcé les explosifs et les charges de dynamite posés sur les ponts et dans les rues, l'hôpital national a été purgé», ajoute la télévision. Selon un bilan officiel, «deux hommes armés ont été tués, un grand nombre d'entre eux a été arrêté et des

mitrailleuses ont été saisies». Ces derniers jours, la répression a été particulièrement violente dans cette région du gouvernorat d'Idleb, à 330 km au nord de Damas. Le régime a annoncé vendredi une opération militaire dans ce secteur de Jisr Al-Choughour, «à l'appel des habitants».

Le pouvoir a accusé en début de semaine des «groupes armés» d'avoir abattu 120 membres des forces de sécurité. Mais selon des témoignages de réfugiés passés en Turquie, les militaires qui ont été exécutés refusaient de tirer sur les manifestants. La province d'Idleb a une longue histoire d'hostilité envers Damas.

Jisr al-Choughour est une ville principalement sunnite, comme la majorité des Syriens, tandis que la famille el-Assad appartient à la minorité alaouite, une branche de l'islam chiite.

Le flux des réfugiés grossit

Plus de 400 Syriens ont franchi la frontière turque dans la nuit, portant à 5 051 le nombre de réfugiés provenant de Syrie. Beaucoup d'entre eux ont fui Jisr al-Choughour. Ils sont hébergés dans deux villages de tentes de Hatay, installés par le Croissant-rouge turc.

Deux autres sont en construction dans cette zone. Environ 60 personnes étaient hospitalisées samedi.

La situation humanitaire préoccupe

Le chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, s'est dite samedi «très inquiète par la dégradation des conditions» et demande à Damas «d'autoriser l'accès à des observateurs internationaux des droits de l'homme et des agences humanitaires telles que le Comité international de la Croix-Rouge». «Le siège des villes, y compris Deraa, Jisr Al-Choughour, doit être levé sans délai», a insisté Catherine Ashton. De même, la Maison Blanche a accusé la Syrie d'avoir provoqué une «crise» en réprimant le mouvement de protestation et appelé Damas pour faciliter l'accès à l'aide médicale.

Divisée, la communauté internationale reste inaudible

Le Royaume-Uni a pressé dimanche les Nations unies de prendre «une position claire». Les perspectives d'obtenir une résolution du Conseil de sécurité sont «sur le fil du rasoir», face à l'opposition du Liban notamment à déploré le ministre britannique des Affaires étrangères William Hague.

Les 15 membres du Conseil de sécurité n'ont pu se mettre d'accord et les discussions doivent se poursuivre. Samedi, la Russie et la Chine ont boycotté les

débats. Le projet de résolution, défendu par la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Portugal, ne propose pas de sanctionner le régime syrien de Bachar el-Assad mais de condamner la répression et d'ouvrir la voie à de possibles investigations sur des crimes contre l'humanité. Les Etats-Unis ne se sont pas associés à la présentation de ce texte mais le soutiennent.

Témoignages accablants sur les exactions de l'armée

Plusieurs déserteurs de l'armée, réfugiés à la frontière turque, ont évoqué les exactions commises par leurs unités et la peur des soldats, «à bout de nerfs» mais menacés de mort en cas d'insubordination.

Un jeune appelé, Tahal Al-Loush, a raconté le «nettoyage» d'Ar-Rastan, une ville de 50.000 habitants : «On nous a dit qu'il y avait là-bas des hommes armés. Mais (...) il s'agissait de simples civils. On nous a dit de leur tirer dessus. Quand on rentrait dans les maisons, on mitraillait tout le monde dedans : les grands comme les petits».

«Ils mettent des snipers sur certains points en hauteur (...), et quand les soldats ne tirent pas (sur les contestataires), ils les abattent», a ajouté un autre déserteur, Ahmed Khalef. Source *Le Figaro*

**L'Abef prévoit
350 milliards
de dinars en 2011**

Page 13

BANQUE MONDIALE

RÉALISER LES OBJECTIFS SANITAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Page 13



**FERMETÉ PERSISTANTE
DES PRIX ALIMENTAIRES**

**Les récoltes
record attendues
ne couvriront que
la consommation
mondiale**



Page 14

**NOUR-EDDINE BOUDISSA, DIRECTEUR
D'ALGERAC, AU MIDI LIBRE**

**«Sonatrach exige
l'accréditation
Algerac pour tous
ses partenaires
opérant sur sites»**

Page 12



NOUR-EDDINE BOUDISSA, DIRECTEUR D'ALGERAC, AU MIDI LIBRE

«Sonatrach exige l'accreditation Algerac pour tous ses partenaires opérant sur sites»

Depuis la mise en place de l'organisme algérien d'accreditation Algerac, l'Algérie a connu une avancée «appréciable» dans ce domaine. En moins de quatre ans, six organismes ont reçu l'accreditation Algerac et une quarantaine d'autres le seront d'ici fin 2012. Nour-Eddine Boudissa, directeur d'Algerac, nous livre, dans cet entretien, les enjeux de l'accreditation, les objectifs de son organisme et surtout les perspectives de l'accreditation en Algérie.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR TASSADITE LEFKIR



permet aussi de se présenter comme un groupe homogène auprès des organisations régionales et internationales.

Où en est l'Algérie aujourd'hui en termes d'accreditation ?

Midi Libre : La Journée internationale d'accreditation, qui a eu lieu le 09 juin 2011, a été célébrée cette année à Tunis. Vous y avez assisté et vous avez signé un protocole de coopération entre les Organismes maghrébins d'accreditation, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Il s'agit de quoi exactement ?

M. Nour-Eddine Boudissa : Effectivement, nous avons décidé cette année de célébrer la Journée internationale d'accreditation, qui coïncide avec le 9 juin de chaque année, en Tunisie. Le thème choisi pour cette année est «Soutenir les régulateurs». L'Algérie, avec l'accord et l'assistance allemande, avait mis un projet de protocole d'accord portant création d'un réseau maghrébin d'accreditation. L'Algérie l'avait conçu, préparé et soumis à nos homologues tunisien, marocain et mauritanien pour qu'ils donnent leur accord et cela a été couronné par la signature, le 9 juin à Tunis, entre les parties concernées. Donc, nous pouvons annoncer la naissance d'un réseau maghrébin d'accreditation. Nous avons tracé le programme de travail qui va permettre d'avoir une coordination entre les organismes d'accreditation, d'échanger les expériences d'expertise et les systèmes de chaque pays et bien sûr répondre éventuellement à des demandes mutuelles qui peuvent s'exprimer d'un pays par rapport à un autre. L'Algérie est sollicitée par rapport au domaine des hydrocarbures où elle a une expertise avérée. Les Tunisiens ont une expérience dans l'agroalimentaire et les Marocains touchent un peu à tout. Le protocole est une façon de trouver le cadre juridique qui permet de se compléter, de se coordonner et surtout de s'entraider pour réaliser des accreditations au profit des clients de chacun dans son pays. Ça

très peu de pays de la taille de l'Algérie ont connu cela. Nous avons actuellement quatre demandes d'accreditation et nous continuons à recevoir d'autres demandes, surtout les filiales internationales qui activent en Algérie dans le domaine pétrolier, aussi pour le certificat de conformité des produits importés, des ascenseurs, du contrôle technique de l'automobile et bien d'autres. Pourquoi ils le font aujourd'hui ? Parce qu'ils savent pertinemment qu'il y a de grands projets en Algérie et l'arsenal juridique rend obligatoire l'accreditation Algerac dans certains domaines dits stratégiques et importants pour notre pays. Tout ce qui touche l'inspection sera obligatoire, certains laboratoires qui activent dans l'agroalimentaire et la pharmacie seront obligés d'avoir l'accreditation de notre organisme. On a identifié les secteurs qui doivent être accrédités et ceux qui restent dans le volontaire. C'est pour cela que les gens se présentent chez nous et parce que les cahiers des charges de demain exigent l'accreditation Algerac. Cela ne veut pas dire que notre organisme a atteint ses objectifs puisque nous avons déposé, depuis le 30 décembre 2010, une demande de reconnaissance internationale. Notre dossier est en cours d'examen et nous aurons des informations dès l'entrée sociale 2011 quant à la date et le choix des experts qui devront auditer Algerac.

Quelles sont les perspectives de l'accreditation en Algérie ?

Après quatre années d'expérience, nous sommes sereins quant à l'avenir de l'accreditation en Algérie. La prise de conscience est faite à tous les niveaux et on comprend mieux les enjeux de l'accreditation qui est le passeport du commerce international. Nous nous réjouissons aujourd'hui que les pouvoirs publics s'intéressent à l'accreditation. Ils deviennent plus exigeants envers Algerac qui est prête à relever le défi et répondre aux attentes de ses clients. Mais il faut savoir que les conditions actuelles ne permettent pas à notre organisme de répondre de manière efficace à la demande. Le minimum qu'on puisse demander c'est un siège adéquat qui permet de fonctionner de manière optimale. Nous demandons aussi la formation et le recyclage de nos experts et nous attendons que les pouvoirs publics mettent à notre disposition une contribution financière qui supporte en partie le prix de fonctionnement de l'organisme. Si ces conditions sont réunies, il n'y aura pas de raison pour que Algerac ne remplisse pas ses missions.

T. L.

Sonatrach exige déjà cette accreditation à ses partenaires. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Nous avons fait un travail de sensibilisation et d'approche sur l'accreditation et pourquoi être accrédité. Accreditation égale compétence technique. Nous intervenons sur les installations, la technique et le contrôle et cela a amené Sonatrach à exiger le minimum, être accrédité par un organisme national dans le domaine référentiel selon les normes de la 17020. L'entreprise est soucieuse de savoir que les gens qui travaillent avec elle ont une compétence technique au lieu d'un document administratif les autorisant à intervenir sur

les sites et installations. C'est une avancée très significative que le groupe Sonatrach exige cela. Ce qui veut dire que nous allons être sollicités par tous les organismes nationaux et étrangers parce que l'accreditation sera un préalable pour pouvoir postuler dans toutes les opérations et les marchés que lance l'entreprise des hydrocarbures.

Il y a plus de 2.000 laboratoires en Algérie aujourd'hui mais la plupart ne sont pas accrédités. Pourquoi ?

L'Algérie a connu une avancée appréciable en matière d'inspection et de contrôle, c'est la norme 17020. Lorsqu'on parle de laboratoire, c'est la 17025, et dans cette norme, vous avez deux portées : d'abord tout ce qui concerne l'étalonnage des équipements et tous les essais. Dans les exigences, les laboratoires sont extrêmement difficiles à réunir, et dans notre pays, nous avons accusé un énorme retard que peu de laboratoires connaissent cette norme. Nous avons un énorme travail à faire c'est pour cela que nous avons sollicité notre tutelle dans le but de créer un fond d'aide à l'accreditation pour aider les candidats pour obtenir une accreditation. Cet engagement du ministère de l'industrie va motiver les gens à s'approcher de notre organisme parce que les coûts ne sont pas si simples que ça. C'est une opération à la fois stratégique et politique parce que l'Algérie doit disposer dans un délai court d'un réseau de laboratoires accrédités pour pouvoir contrôler et vérifier tous les produits que nous importons de l'étranger. C'est le premier objectif. Le deuxième c'est d'aider nos exportateurs à mieux se placer sur le marché international avec une accreditation reconnue.

Quelles sont les perspectives de l'accreditation en Algérie ?

Après quatre années d'expérience, nous sommes sereins quant à l'avenir de l'accreditation en Algérie. La prise de conscience est faite à tous les niveaux et on comprend mieux les enjeux de l'accreditation qui est le passeport du commerce international. Nous nous réjouissons aujourd'hui que les pouvoirs publics s'intéressent à l'accreditation. Ils deviennent plus exigeants envers Algerac qui est prête à relever le défi et répondre aux attentes de ses clients. Mais il faut savoir que les conditions actuelles ne permettent pas à notre organisme de répondre de manière efficace à la demande. Le minimum qu'on puisse demander c'est un siège adéquat qui permet de fonctionner de manière optimale. Nous demandons aussi la formation et le recyclage de nos experts et nous attendons que les pouvoirs publics mettent à notre disposition une contribution financière qui supporte en partie le prix de fonctionnement de l'organisme. Si ces conditions sont réunies, il n'y aura pas de raison pour que Algerac ne remplisse pas ses missions.

T. L.

BANQUE MONDIALE

Réaliser les objectifs sanitaires en Afrique subsaharienne

Un rapport de l'IFC et de la Banque mondiale appelle à un partenariat entre gouvernement et secteur privé afin de développer les services de santé en Afrique.

Un nouveau rapport d'IFC-Banque mondiale publié récemment constate que si les gouvernements s'engageaient activement avec le secteur privé dans le domaine de la santé, la réalisation des objectifs sanitaires en Afrique subsaharienne pourrait être accélérée. En s'appuyant sur la «force de l'union», entre les secteurs public et privé, il est possible de développer les services de santé et d'alléger le poids financier pesant sur les gouvernements. Ce rapport innovant, intitulé *Healthy Partnerships : How Governments Can Engage the Private Sector to Improve Health in Africa*, se base sur une collecte de données approfondie dans 45 pays du continent africain afin de décrire la relation actuelle, ou l'absence de relation, entre les secteurs sanitaires public et privé. Il s'agit du premier rapport étudiant systématiquement la relation entre les secteurs sanitaires public et privé en Afrique et fournissant des informations destinées aux deux parties sur les améliorations qui pourraient être effectuées et la manière d'y parvenir. Le rapport a constaté que s'il existait de nombreuses politiques en théorie, en réalité, elles ne sont pas mises en œuvre. Trente-neuf des 45 pays étudiés disposent d'une politique relative au secteur sanitaire privé, mais seulement douze d'entre eux la mettent en œuvre. Alors que les 45 pays disposent de plans d'inspection des structures privées, cinq seulement effectuent réellement ces inspections. «La seule façon de nous attaquer aux défis majeurs en matière de soins de santé sur le continent est de travailler efficacement avec le secteur privé en tant que partenaires égaux, vers un objectif commun. Le secteur privé peut non seulement fournir les ressources supplémentaires



nécessaires aux investissements, mais aussi les capacités de gestion requises et les innovations cruciales en matière de fourniture de services et biens de santé», a déclaré Raila Odinga, Premier ministre de la République du Kenya. «Dans de nombreuses régions d'Afrique rurale et dans des bidonvilles urbains, les acteurs privés sont les uniques prestataires de soins de santé. Il dépend des gouvernements de s'engager efficacement avec le secteur privé et de fournir une direction à la collaboration», a affirmé Eytayo Lambo, ancien ministre de la Santé nigérien. «Etant donné le manque de ressources en Afrique, il est crucial que nous nous appuyions sur la "force de l'union" — entre le public et privé — afin d'apporter des solutions efficaces aux défis sanitaires majeurs», a affirmé Jean-Philippe Prosper, direc-

teur d'IFC pour l'Afrique de l'Est et australe. «IFC et le groupe de la Banque mondiale sont prêts à travailler avec des pays africains à catalyser une relation efficace entre le privé et le public et à soutenir les réformes politiques et réglementaires requises qui pourront améliorer de manière substantielle l'accès à des services de santé de qualité pour tous les Africains.»

Healthy Partnerships est la suite du rapport *Business of Health in Africa* d'IFC-Banque mondiale de 2007, qui avait constaté que le secteur privé fournissait la moitié environ des produits et services de santé d'Afrique et avait appelé à un partenariat étroit entre les secteurs public et privé, notamment à des améliorations de la surveillance réglementaire.

L'accreditation nécessaire pour l'accès au commerce international

Créé par le Décret exécutif numéro 05-466 du 4 dhou el qaada 1426 correspondant au 6 décembre 2005, l'Organisme algérien d'accreditation (Algerac) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Algerac est placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement. L'accreditation consiste en une attestation émise par une tierce partie et concerne un organisme d'évaluation de la conformité. Cette attestation apporte la démonstration formelle de la compétence de l'organisme à exécuter des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité. L'accreditation n'est pas seulement un facteur de promotion à l'exportation mais peut aussi se révéler un instrument au service des autorités publiques, dont le rôle sur le terrain économique ne cesse d'évoluer. Les dispositions réglementaires, prises essentiellement sur initiative des pays développés, mettent l'accent sur l'aspect de régulation des transactions commerciales, en privilégiant des mesures de contrôle préalables à la mise des produits sur le marché. Les pays développés bénéficient actuellement des avantages commerciaux que leur confèrent leurs systèmes nationaux d'accreditation grâce à l'existence desquels ils jouissent d'un meilleur accès au marché. Les pays en développement ne possèdent pas de programmes nationaux d'accreditation ne peuvent pas faire totalement

partie du système commercial international établi.

C'est quoi l'évaluation de la conformité ?
Démonstration que des exigences spécifiées relatives à un produit, processus, système, personne ou organisme sont respectées.
Le domaine de l'évaluation de la conformité comprend des activités telles que :
• les essais ;
• l'inspection ;
• la certification.

L'accreditation avec Algerac
Les organismes d'évaluation de la conformité (OEC) fonctionnant conformément avec les normes internationales pertinentes et accrédités par Algerac sont autorisés à délivrer des certificats pour les porter couvertes par l'accreditation à apposer le logo d'Algerac, ce qui garantit la fiabilité des certificats et augmentera la crédibilité des OEC sur le marché.

Organismes concernés
L'accreditation concerne les Organismes d'évaluation de la conformité (OEC) :
- Les laboratoires d'essais et d'étalonnage
- Les organismes d'inspection
- Les organismes de certification
Les conditions et critères d'accreditation de ces organismes d'évaluation sont fondés sur les normes

nationales et/ou internationales pertinentes.

Pourquoi l'accreditation est nécessaire
L'accreditation est une condition nécessaire pour accéder au commerce international.
Profite au gouvernement et aux organismes de réglementation et favorise une bonne pratique de réglementation. Offre la possibilité de profiter d'un grand choix d'activités d'évaluation de la conformité. Permet aux pays en développement de participer à des accords multilatéraux.
Améliore la qualité des produits et des services. Renforce la confiance des consommateurs, des importateurs et des exportateurs. Elargit la base d'exportation du pays.

Normes de référence
ISO/CEI 17025 (2005) pour les laboratoires d'essai et d'étalonnage
ISO 15189 (2007) pour les laboratoires d'analyse de biologie médicale
ISO/CEI 17020 (1998) pour les organismes d'inspection
ISO/CEI Guide 65 (1996) pour les organismes de certification de produits
ISO/CEI 17021 pour les organismes de certification de systèmes de management
ISO/CEI 17024 (2003) pour les organismes de certification de personnes.

CRÉDITS BANCAIRES L'Abef prévoit 350 milliards de dinars en 2011

Les crédits bancaires "additionnels", destinés à l'économie, connaîtront une augmentation considérable. Le délégué général de l'ABEF, M. Abderrahmane Benkhalfa, a annoncé, dernièrement, que les crédits bancaires "additionnels", destinés à l'économie, devraient atteindre 250 à 350 milliards (mds) de dinars en 2011, soit une hausse allant de 16 à 20% par rapport à l'année précédente. «Ces crédits constituent la différence entre les nouveaux crédits qui seront accordés à l'économie jusqu'à fin 2011 et ceux qui seront remboursés et donc sortis du portefeuille des banques», a-t-il expliqué. Concernant le leasing, la croissance de ces créances pourrait même atteindre 20%, a-t-il précisé, avant d'ajouter : «Le stock des crédits à l'économie, qui représente l'encours des portefeuilles bancaires constitués depuis plusieurs années, il serait de 3.450 à 3.500 mds de dinars à fin 2011, contre 3.200 mds en 2010.» Il est à noter que près de 90% de ces financements sont destinés aux entreprises alors que le reste (10%) est consacré aux autres acteurs, notamment les ménages. Par ailleurs, lors de son intervention sur les ondes de la Radio, ce financier a estimé que «les grands bénéficiaires de ces crédits seront des PME-PMI et des micro-entreprises nouvellement créées». Il est à rappeler que les prévisions de 2011 tablèrent sur la création de 50.000 nouvelles entreprises.

Le crédit Ettahadi peut atteindre 200 millions de dinars

Le crédit bonifié Ettahadi, un financement bancaire décidé dernièrement par les autorités publiques pour relancer le secteur de l'agriculture, peut atteindre 200 millions de dinars, a indiqué, hier, le P-DG de la BADR, Boualem Djebbar. «La limite de 200 millions de dinars sera accordée aux concessionnaires bénéficiaires d'exploitations de plus de 10 hectares», a précisé, à l'APS, le P-DG de la Banque de l'agriculture et du développement rural. Le crédit, tel que retenu en février dernier par le Conseil des ministres, portait sur un million de dinars par hectare pour les nouvelles exploitations d'élevage ne dépassant pas 10 hectares. Au-delà de ce montant plafonné de 200 millions de dinars, les porteurs de projets sont libres de négocier leurs crédits dans le cadre des crédits classiques, a ajouté M. Djebbar. Ce crédit d'investissement n'est accordé qu'aux projets approuvés par l'Office national des terres agricoles (ONTA) et retenus dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles, précise encore le dirigeant de la BADR. Les investisseurs doivent aussi fournir un cahier des charges validé par l'ONTA et détenir également un titre de propriété ou de concession. La durée de ce crédit est fixée en fonction de la période de la maturité de chaque projet. Elle peut être à moyen terme (jusqu'à 7 ans) et bénéficie dans ce cas des avantages de la bonification comme elle peut être à long terme (jusqu'à 15 ans). Mais lorsque Ettahadi est accordé pour une durée à long terme, le bénéficiaire perd les avantages de la bonification du taux d'intérêt, souligne M. Djebbar. Selon les précisions de ce responsable, le crédit sera octroyé à taux bonifié à 100% pendant les trois premières années, mais à partir de la quatrième année et jusqu'à la cinquième année, le taux d'intérêt sera de 1%. Ce taux augmentera à 3% de la sixième à la septième année, date à partir de laquelle le bénéficiaire supportera l'intégralité du taux d'intérêt.

La Chine, premier énergivore mondial

L'empire du Milieu consomme 20% de l'énergie, selon le rapport BP. La Chine avait déjà été classée premier pollueur mondial par l'Agence internationale de l'énergie, la voix premier consommateur d'énergie, devant les Etats-Unis, selon le rapport statistique annuel de la compagnie BP, référence reconnue en la matière, publié mercredi dernier. En 2010, tandis que la consommation mondiale d'énergie a augmenté de 5,6%, sa plus forte progression en pourcentage depuis 1973, celle des 1,6 milliard de Chinois a bondi de 11,2%. Plus d'un cinquième (20,3%) des ressources énergétiques produites sur la planète, charbon, pétrole, gaz, électricité, ont été consommées dans l'empire du Milieu l'an dernier. Pour ce qui est du seul pétrole, en revanche, les Etats-Unis restent largement en tête, avec une consommation de plus du double de celle de la Chine.

FERMETÉ PERSISTANTE DES PRIX ALIMENTAIRES

Les récoltes record attendues ne couvriront que la consommation mondiale

Les prix internationaux des denrées alimentaires de base devraient rester soutenus et instables d'ici la fin de l'année et début 2012, selon la dernière édition du rapport semestriel de la FAO Perspectives de l'alimentation (Food Outlook). Prix élevés et volatilité dus principalement, selon le rapport, à deux facteurs : la forte diminution des stocks alimentaires et la faible augmentation de la production de la plupart des cultures.

Selon le rapport, les tout prochains mois seront critiques pour déterminer comment les principales cultures se comporteront cette année. Bien que les perspectives soient encourageantes dans un certain nombre de pays, notamment la Fédération de Russie et l'Ukraine, les conditions météorologiques prévues - peu ou, dans certains cas, trop de pluies - pourraient compromettre les rendements du maïs et du blé en Europe et en Amérique du Nord.

«La situation générale est tendue en ce qui concerne les cultures agricoles et les denrées alimentaires de base. La persistance des niveaux élevés des cours mondiaux représente une menace pour de nombreux pays à faible revenu et à déficit vivrier», affirme David Hallam, Directeur de la Division des marchés et du commerce à la FAO.

Léger recul des prix alimentaires en mai

Les cours mondiaux des denrées alimentaires, qui avaient progressé en début d'année à des niveaux observés durant la crise alimentaire de 2007-2008, ont accusé un léger recul (-1 %) en mai 2011. Au cours du même mois, l'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 232 points, contre 235 points en avril (estimation révisée), mais il était encore supérieur de 37% à l'indice de mai 2010. La baisse des cours des céréales et du sucre explique la légère baisse de l'indice en mai et a plus que compensé l'augmentation des prix de la viande et des produits laitiers.

Les prévisions

En ce qui concerne les céréales, les prévisions actuelles pour 2011 indiquent une récolte record de 2.315 millions de tonnes, soit +3,5% par rapport à la récolte de 2010 qui était inférieure de 1% à la récolte de 2009.

La production mondiale de blé devrait enregistrer une augmentation de 3,2% par rapport à la récolte réduite de l'an dernier, reflétant principalement l'amélioration des rendements dans la Fédération de Russie.

En hausse de 3,9%, la production mondiale de céréales secondaires devrait dépasser son niveau record de 2008. Pour la plus grande part, l'augmentation est attendue en Fédération de Russie et dans les autres Etats membres de la Communauté



des Etats indépendants (CEI).

Selon les prévisions, la production mondiale de riz paddy atteindrait un niveau record de 463,8 millions de tonnes, soit en augmentation de 2% par rapport à l'année précédente et ce, en raison de meilleures conditions météorologiques.

Les stocks

Les stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes agricoles de 2012 devraient atteindre 494 millions de tonnes, en hausse de 2% seulement par rapport à leur niveau d'ouverture qui était très faible.

La demande en céréales a tellement augmenté que la récolte de 2011, bien qu'elle doit atteindre des niveaux record, suffira à peine à répondre à la consommation, d'où le maintien de la fermeté des prix. Mais "l'annonce de la Fédération de Russie qu'elle lèvera son interdiction relative à l'exportation des céréales à partir de juillet

2011 pourrait jouer en faveur d'une réduction de la tension", selon l'expert de la FAO, Abdolreza Abbassian.

Sur le marché des oléagineux, les disponibilités en 2011-2012 seraient insuffisantes pour couvrir la demande croissante pour l'alimentation et les autres utilisations, ce qui entraînerait de nouvelles réductions des stocks mondiaux.

En revanche, l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales de sucre semble devoir s'améliorer du fait d'une production abondante prévue pour 2010-2011 et qui dépasserait les besoins de la consommation pour la première fois depuis 2007-2008.

Viande : des prix record

En ce qui concerne la viande, les prix élevés du fourrage, les foyers de maladies animales et l'épuisement des stocks de

bétail ont, selon les prévisions, limité l'expansion de la production mondiale qui devrait atteindre 294 millions de tonnes en 2011, soit +1% par rapport à 2010.

En mai 2011, l'indice des prix internationaux de la viande a atteint un nouveau record à 183 points, et la forte demande d'importation ainsi que la disponibilité limitée des exportations laissent entrevoir un nouveau raffermissement des prix dans les tout prochains mois. En ce qui concerne le poisson, après deux années consécutives de baisse des prix, les marchés ont rebondi cette année. En 2011, la production s'orienterait vers un niveau record, mais les prix devraient rester soutenus par la forte demande des pays en développement.

La facture des importations alimentaires

La facture des importations alimentaires mondiales devrait atteindre, en 2011, un nouveau chiffre record : 1,29 trillion de dollars, soit +21% par rapport à 2010.

Les pays à faible revenu et à déficit vivrier et les pays les moins avancés seraient les plus durement touchés, car ils auraient probablement à dépenser respectivement 27% et 30% de plus sur leurs importations de produits alimentaires par rapport à l'an dernier. Les dépenses des pays vulnérables sur les denrées alimentaires importées pourraient représenter environ 18% de la facture de leurs importations totales, contre une moyenne mondiale d'environ 7%.

Les marchés à terme sous surveillance

Evoquant les marchés à terme ou futurs, une section spéciale du rapport de la FAO relève des différences dans le comportement des investisseurs lors de la flambée des prix alimentaires en 2007-2008 et durant la période 2010-2011. On y lit notamment que des progrès ont été réalisés pour améliorer la transparence des marchés, mais qu'il reste encore beaucoup à faire.

NOUVELLE AIDE À LA GRÈCE

Berlin tient tête à la BCE

La Banque centrale européenne ne veut pas entendre parler de restructuration de la dette de la Grèce. Angela Merkel et son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, sont rentrés armés d'une détermination nouvelle de leur séjour à Washington cette semaine. L'Administration de Barack Obama souhaite voir l'Allemagne assumer son rôle de leader sur la crise de la dette européenne. La chancelière et son lieutenant ont resserré les rangs de leur majorité pour faire voter au Bundestag le principe d'une nouvelle aide à la Grèce. Mais Berlin est passé à l'offensive contre la Banque centrale européenne (BCE) pour tenter de lui imposer une restructuration de la dette grecque.

Europhile convaincu, Schäuble a obtenu, ce vendredi, le soutien de principe des députés pour une nouvelle aide à Athènes, après un ardent plaidoyer pour la «responsabilité allemande envers l'Europe». «C'est nous qui avons le plus bénéficié de l'euro», a

martelé le ministre, «et à ce titre, nous avons une responsabilité envers l'Europe», et même «une responsabilité envers le monde entier». Au terme d'un débat agité, les députés de la majorité ont adopté une résolution qui soutient le principe d'une nouvelle aide à Athènes, sous conditions. Le texte a une valeur juridique limitée, mais pour le gouvernement, son adoption a une forte portée symbolique.

Dans son discours au Bundestag, Schäuble a signalé sa volonté de s'entendre avec la BCE sur les modalités. Alimentés par des sources gouvernementales berlinoises, les médias allemands tirent à boulets rouges sur la BCE.

Censée protéger l'euro par une orthodoxie financière à toute épreuve dans l'esprit allemand, celle-ci a toujours été soupçonnée par Berlin d'entretenir une «culture de la stabilité» douteuse. La voci accusée de jouer le rôle de «badbank» parce qu'elle prend en garantie des actifs dégradés et

rachète des obligations grecques sur le marché en mettant en péril son bilan.

La restructuration de la dette grecque, jugée indispensable par Schäuble, lui ferait courir des risques importants. C'est pourquoi elle y serait opposée. Le chef économiste de la BCE, l'Allemand Jürgen Stark, s'est insurgé contre ces accusations, ce vendredi, et a défendu la réputation de l'institution monétaire. «Il est évident que la BCE et l'Eurosystème ont pris des risques supplémentaires sur leur bilan», a-t-il concédé.

Avant d'ajouter : «C'est tromper le public que de pointer le seul bilan de la BCE, car la politique monétaire est menée avec les banques centrales nationales. Nous avons des organes de contrôle, nous avons resserré nos exigences pour les garanties acceptées. Nous ne sommes ni naïfs ni ignorants des risques.» Poussé par des députés et une opinion publique mécontents, Schäuble n'est pas près de lâcher son bras de fer.

DÉBUT DE LA 9^E JOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE DE BEJAIA

"Dans le silence, je sens rouler la terre" en introduction

Le coup d'envoi de la 9e journée cinématographique de Béjaïa a été donné par la projection de "Dans le silence, je sens rouler la terre", un documentaire de Lakhdar Tati en présence d'une pléiade de professionnels nationaux et de l'étranger, notamment de Tunisie, Maroc, France, Canada et Syrie.

L'œuvre, projetée samedi soir au théâtre Abdelmalek-Bouguermouh vacillant entre le reportage et le documentaire, met en relief, le drame des républicains espagnols, forcés à l'exil au lendemain de la victoire du fascisme en 1931. Parmi eux, quelque 1.500 personnes ont échoué dans des camps d'internement en Algérie, notamment à Djelfa, où ils durent subir de graves violences morales et physiques infligées par l'administration coloniale française. Tati, ostensiblement influencé par le récit poétique du littérateur Max Aub, lui-même victime de ces internements, a tenté de capter quelques moments de cette vie de géhenne, mais sans pour autant y parvenir à cause du manque de documentation sur le sujet et le peu de témoignages vivants sur cette période noire.

Le mérite du réalisateur aura été tout de même d'ouvrir, un pan de mémoire collective, et rappeler que les Espagnols ont été victimes, au même titre que les Algériens, de l'aveuglement colonial. Mais visiblement l'œuvre, déclinée selon un ton narratif linéaire, n'a pas apporté de faits nouveaux à la donne historique, rattrapant son inaccomplissement par le recours systématique à l'emphase poétique de Max Aub ou en s'ouvrant sur des digressions qui pour beaucoup sont apparues quelque peu anachroniques. Le cas vaut pour, à titre illustratif, cette image associée, d'une part aux républicains espagnols, appareillant au



port d'Alicante et celle des jeunes harra-ga de Beni-Saf, tentés de faire l'itinéraire inverse a paru surfaite, même si l'auteur s'en défend, en mettant en avant son seul souci de montrer, dans une même chronique, un drame humain.

Ce film a suscité des débats passionnés et augure de la qualité et de l'animation attendue pendant ces journées, à l'ordre du jour desquelles, ont été retenues une cinquantaine d'œuvres mêlant le court et le long métrage ainsi que le

documentaire. Une journée spécial cinéma Syrien a été retenue également pour l'occasion dont la programmation va permettre au public de découvrir «la diversité et l'audace de l'expression cinématographique en Syrie, souvent méconnues et insoupçonnées», selon les organisateurs, qui pour renforcer leur initiative ont invité, pour en débattre, le grand réalisateur Ghassan Salhab.

APS

6^E FESTIVAL NATIONAL AÏSSAOUA À MILA

Large participation attendue

Une large participation est attendue à la 6e édition du Festival national culturel aïssaoua qui s'ouvrira demain et dont les préparatifs touchent à leur fin, a indiqué le directeur de ce festival. Cette manifestation, qui sera animée par une trentaine de troupes, qui se produiront à Mila, mais également dans plusieurs localités de la wilaya connaîtra la participation d'artistes de Constantine, de Souk-Ahras, de Guelma, de Annaba et de Médéa ainsi que de l'ouest et du sud du pays, auxquels se joindra la troupe tunisienne, "Rejal Hadrat Tounes", dirigée par l'artiste Tewfik Doghmani. Par ailleurs pas moins de cinq conférences seront données en marge de ce festival, permettant à plusieurs spécialistes de traiter notamment du "Phénomène du soufisme". Selon Mohamed Zetili, qui est également directeur de la culture de Mila, un ouvrage sera édité à l'occasion de ce festival consacré à l'art aïssaoua et la Tariqa aïssaoua en Algérie.

Des artistes honorés à titre posthume à Annaba

Les artistes Tewfik Mimiche, Karim Laroussi et Allaoua Regaiguia ont été honorés à titre posthume, samedi à Annaba, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, en reconnaissance à leur contribution à la promotion de la culture. Le premier était comédien de théâtre, décédé sur scène, le second chanteur de Malouf et le troisième excellait dans la peinture, a rappelé la directrice de la culture, Menadjlia El Hadhba, mettant l'accent sur le "sens professionnel et les valeurs morales" de ces artistes disparus. Une dizaine d'autres artistes qui continuent de participer à la vie culturelle de l'antique Hippone, en l'occurrence les chanteurs Hadji Nasreddine (Aïssaoua), Mohamed-El Hadi Mir Ness (Chaâbi), Allal Ahmed (Folklore) et Nadia Bent Rabhia (Fkiret), ont également été honorés pour la circonstance. Cet hommage a aussi concerné d'autres artistes qui se sont distingués dans les domaines de l'audiovisuel (Mohamed Stitti), de la littérature (Taous Hmaidia) et des arts plastiques (El Hachemi El Amel). Il a été procédé, juste avant cette cérémonie, à l'inauguration d'une exposition, dans le hall du palais des arts et de la culture Mohamed-Boudiaf, permettant au public de revisiter, à travers des affiches et des photographies, le parcours et les évolutions du défunt comédien Tewfik Mimiche. Un après-midi artistique avec la participation des ateliers de musique moderne, andalouse, chaâbi et malouf, du palais des arts et de la culture, a clôturé les festivités organisées à l'occasion de la célébration de la Journée de l'artiste.

APS

TLEMCCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

SEMAINE CULTURELLE ESPAGNOLE

Les différentes facettes de la culture espagnole, celles relevant notamment du patrimoine andalou sont à l'honneur à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 juin à Tlemcen à l'occasion de l'organisation de la semaine culturelle espagnole dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", a-t-on appris des organisateurs. Le programme de cette semaine espagnole, la quatrième du genre après celles de l'Irak, de la Turquie et de la Tunisie, comprendra des expositions outre la projection en trois parties de films documentaires sur l'histoire de l'Andalousie qui abordera ses origines (570-711), l'Emirat de l'Andalousie (711-929), Le califat omeyyade de Cordoue (929-1031) et Les Taïfas de l'empire almoravide (1031-1147).

Les deuxième et troisième parties de ces projections aborderont la période almoravide, l'émirat Nasride (1238-1492) et l'architecture et l'urbanisme de l'Andalousie (villes, châteaux et forteresses), précise-t-on de même source. Cette semaine culturelle verra en outre l'organisation d'un concert de guitare avec Paolo Requena et un spectacle de

Flamenco du groupe "De casa Patas" au palais de la culture et à la maison de la culture de Tlemcen ainsi qu'au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula le 13 juin et à la Salle bleue de Mostaganem le 14 juin, a-t-on signalé. Une conférence intitulée "Les mauresques", animée par l'historien Luis Bernanbe Pons, est également program-

mée dans ce contexte à la salle des conférences du nouveau palais de la culture d'Imama.

Le mois de juin courant verra également l'organisation du 19 au 22 de la semaine culturelle saoudienne et celle du Cameroun du 27 juin au 1er juillet, a-t-on ajouté de même source.

APS

Un livre loufoque sur le «procès DSK»

Deux journalistes, David Mermet et François Ruffin, et un romancier, Gérard Mordillat, se sont amusés à mettre en scène un procès avec pour accusé Dominique Strauss-Kahn. Le tribunal souhaite juger si sa candidature à la présidence de la République en 2012 face à Nicolas Sarkozy aurait été une bonne ou mauvaise chose pour le PS. Le président du tribunal n'est autre que Daniel Mermet. Gérard Mordillat et François Ruffin représentent le ministère public et dressent l'acte d'accusation. C'est Jean-François Kahn et Christophe Clerc qui assurent la défense de DSK. Pour couronner cette loufoquerie, d'éminents experts sont nommés à la barre : Stéphane Guillon, Frédéric Lordon, Bertrand Reuthé et Jacques Saphir. Un livre à dévorer dès le 15 juin. Daniel Mermet est journaliste, écrivain et producteur sur France Inter de l'émission : Là-bas si j'y suis. François Ruffin est journaliste et fondateur du journal Fakir. Auteur de La guerre des classes, Fayard (2008). Gérard Mordillat est romancier et cinéaste. Préfacier de Karl Marx, auteur de Rouge dans la brume (2011).

SELON LE PRÉSIDENT DU CLUB
KAYSERISPOR**"Ziani se plaît avec nous et il va rester"**

Le président du club turc de Kayserispor (Div. 1 de football), Recep Mamur, a indiqué dimanche que le milieu international algérien, Karim Ziani, "se plaît au club", qui compte lui proposer un contrat de trois ans. "Karim Ziani a trouvé ses repères avec Kayserispor, il se plaît beaucoup chez nous. Je pense qu'il est bien parti pour rester, d'autant qu'il a démontré de belles choses depuis son arrivée", a-t-il indiqué, cité dimanche par la presse locale. Prêté par Wolfsburg (division 1 allemande) au mois de janvier, Karim Ziani ne s'est pas encore engagé définitivement avec Kayserispor, en dépit de la volonté de la direction de le garder. Le joueur algérien pourrait signer un nouveau contrat de trois ans d'une valeur estimée à 2,5 millions d'euros. Toutefois, Kayserispor devra faire face à la concurrence de plusieurs équipes qui souhaitent s'attacher les services de Karim Ziani à l'image des deux clubs turcs, Fenerbahçe et Trabzonspor. Agé de 28 ans, l'international algérien (60 sélections) a disputé 12 matches dans le championnat turc et a réussi à convaincre la formation de Cappadoce, qui a terminé 6^e au classement de la Superligue turque. "Karim est un joueur avec de grandes capacités individuelles qui brille avec toutes les équipes qui l'ont engagé. C'est un meneur, un joueur qui peut diriger une équipe et la guider vers le succès", a estimé l'entraîneur du club, le Géorgien Shota Arveladze.

Le Borussia Dortmund et Lille convoitent Boudebouz

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française), Ryad Boudebouz, intéresse le champion d'Allemagne, le Borussia Dortmund, ainsi que le champion de France, Lille OSC, en vue d'un recrutement pour la saison prochaine, rapporte dimanche la presse locale. Les deux clubs comptent renforcer leurs effectifs respectifs, en prévision de la Ligue des champions d'Europe, précise la même source. Le jeune joueur algérien (21 ans) des Lionceaux, sous contrat jusqu'en 2013, est convoité aussi par d'autres formations à l'image de Tottenham, Liverpool, Marseille et Lyon. Dans l'une de ses déclarations, le n° 7 des Verts n'a pas caché son souhait de continuer son aventure avec le club sochalien. "Personnellement, je veux rester encore un an supplémentaire. Je veux absolument être utile à mon équipe la saison prochaine", a-t-il indiqué. Toutefois, le départ de son entraîneur, Francis Gillot, chez les Girondins de Bordeaux, aurait donné à réfléchir à Boudebouz, qui ne voit désormais pas d'un mauvais œil un éventuel départ de Sochaux. "S'il y aura des contacts concrets, je suis prêt à réfléchir", a-t-il estimé. Boudebouz a réalisé une belle saison avec le FC Sochaux, avec à la clé 8 buts inscrits, en plus d'une 9^e place au classement du meilleur passeur de la Ligue 1 avec 7 passes décisives.

FOOTBALL- LIGUE 1 (26E JOURNÉE)

L'ASO Chlef file vers le titre

Après sa victoire, samedi, contre l'AS Khroub, l'ASO Chlef compte désormais douze points d'avance sur son poursuivant le CR Belouizdad et quinze points sur la JSM Béjaïa qui retrouve le podium à l'occasion de la 26e journée du championnat national Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

Les poulains de Bouhrara tiennent la dragée haute au leader pendant notamment, la première période, où les Khroubis ne donnent pas l'impression d'être venue à Chlef pour faire du tourisme. En revenant des vestiaires les, les hommes de Meziane Ighil débute la deuxième partie de cette rencontre pied au plancher. Après un excellent travail entre Seguer et Hillal Soudani, ce dernier, en position idéale, ajuste le gardien de l'ASK, Belkhouja et marque le premier but.

Les choses ne s'arrêtent pas là pour les Chélifiens puisque, six minutes plus tard le buteur du championnat Soudani (15 buts), aggrave la marque et offre une belle victoire à son équipe. Dès lors, les Chélifiens gèrent, comme il se doit, le reste des débats en tentant de porter le danger à chaque fois, surtout par Seguer, Soudani ou Djediat dans le camp adverse. Le titre de cette saison dans sa nouvelle version - du professionnalisme- se précise.

Avec cette nouvelle victoire, l'ASO Chlef compte 17 victoires sur 26 matches disputés jusqu'à présent, 5 matches nuls et 4 défaites seulement. Des résultats qui démontrent que ce club file droit vers le titre à quatre journées seulement de la fin de saison. En l'absence de l'USM El-Harrache qui devait recevoir sur son terrain le dauphin, le CR Belouizdad, la JSM Béjaïa en dépit du match nul à domicile face au MC Alger, retrouve le podium.

Face à une formation de la vallée de la Soummam qui a fixé une place sur le podium comme objectif principal, les Algérois ont beaucoup soufferts notamment en première période. Malgré les menaces du spectre de la relégation, les Mouloudéens ont, encore une fois, affiché une sérieuse fébrilité en encaissant le premier but à la demi-heure de jeu. Progressivement les visiteurs reviennent dans le match en tentant surtout les contres par Amroun ou Bouchama.

A force de s'aventurer, le Mouloudia crée la surprise générale en remettant les pendules à l'heure à deux minutes seulement du coup de sifflet final.

Un résultat important pour le doyen qui espère éviter la relégation, et qu'il doit confirmer lors des prochaines journées. Concernant le JSM Béjaïa qui a débuté, comme il faut, la rencontre, perd deux précieux points lui permettant ainsi de s'approcher davantage du haut du tableau.

**Le purgatoire se précise**

La mauvaise opération fut l'œuvre de l'USM Blida qui a perdu devant le MC Saïda sur le score de trois buts à deux. Un résultat qui met réellement les poulains de Younès Ifticene en danger. Il faudrait que les camarades de Lounès Gaouaoui réagissent rapidement, les prochaines journées, sinon ils n'animeront pas le prochain championnat de Ligue 1. Dans ce genre de situation très délicate, l'équipe doit faire preuve d'un certain engagement. Le reste du parcours ne s'annonce pas aussi facile, mais la formation de la ville des Roses doit impérativement aller chercher les points nécessaires pour son maintien.

L'USM Blida n'est pas encore en Ligue 2 comme l'a affirmé son coach, puisqu'il reste encore 12 points en jeu, mais elle reste l'une des équipes menacées par le spectre de la relégation. L'autre équipe qui joue également pour le maintien parmi l'élite, l'USM Annaba n'a pas cédé les trois points de la victoire à domicile, en battant le MC Oran sur le score de deux buts à zéro. Face à une équipe oranaise passée complètement à côté de son sujet, l'équipe locale d'Annaba n'a pas trop hésité pour assurer un succès qui devra lui permettre de s'éloigner de la zone de turbulences. Tout comme cette équipe d'Annaba, le WA Tlemcen qui joue également pour son maintien a réalisé une belle opération à domicile en battant le MC El-Eulma sur le score de deux buts à zéro. Un résultat qui lui permet de retrouver des couleurs puisqu'il n'est plus qu'à trois points de son vis-à-vis avec deux matches en retard,

le premier aura lieu demain, mardi, face à la JS Kabylie au stade 1^{er}-Novembre et l'autre face au MC Alger.

L'USM Alger de son côté n'a pas raté l'occasion pour s'éloigner de la zone rouge, en venant facilement à bout du CABB Arréridj, une autre équipe à la recherche de points pour assurer son maintien.

M. S.

Résultats

USM Annaba - MC Oran	2-0
WA Tlemcen - MCE Eulma	2-0
MC Saïda - USM Blida	3-2
JSM Béjaïa - MC Alger	1-1
ASO Chlef - AS Khroub	2-0
USM Alger - CABB Arréridj	2-1
USM H - CR Belouizdad	(reporté)
ES Sétif - JS Kabylie	(reporté)

Classement	Pts	J
1. ASO Chlef	56	26
2. CR Belouizdad	44	25
3. JSM Béjaïa	41	26
4. USM Harrach	40	25
5. ES Sétif	39	24
6. MC Oran	37	26
7. JS Kabylie	35	23
- . MC Saïda	35	25
9. USM Annaba	32	26
10. USM Alger	31	26
11. AS Khroub	28	25
- . MC El-Eulma	28	25
13. MC Alger	27	25
14. WA Tlemcen	25	24
- . CABB Arréridj	25	26
- . USM Blida	25	26

ABDESLAM BENABDELLAH

«Les joueurs algériens vont se ressaisir»

L'ancien gardien international algérien, Abdeslam Benabdellah, a estimé que la défaite de l'Algérie contre le Maroc (0-4) en éliminatoires du Groupe D pour la coupe d'Afrique des nations (CAN-2012) "n'était pas la fin du monde" et que les joueurs, en tant que professionnels évoluant dans des championnats européens, "allaient se ressaisir". "La défaite contre le Maroc n'est pas la fin du monde. Malgré le lourd score, une défaite qui équi-

vaut à trois points de perdu tout comme lors de la perte d'un match avec une marge d'un but d'écart. Les joueurs vont se ressaisir pour défendre leurs chances jusqu'à la dernière seconde", a déclaré l'ancien keeper du MC Oran au journal marocain "Al-Khabar". L'ex-gardien du Widad de Casablanca a, par ailleurs, estimé que la défaite algérienne était due à "un manque de concentration" et à "l'absence d'une tactique claire" avant d'ajouter qu'"on igno-

rait si la formation sur laquelle s'est basée le sélectionneur était à vocation défensive ou offensive". "Nous avons constaté qu'il n'y avait pas de cohésion entre les lignes et les joueurs ne savaient pas quoi faire avec la balle lorsqu'elle était dans le camp algérien", a-t-il souligné. Il a ensuite fait remarquer que les protégés de Benchikha "s'étaient découragés dès le premier but encaissé alors qu'ils étaient dans l'obligation de changer la tactique de jeu afin de

chercher l'égalisation". Selon lui, la défaite n'est pas seulement imputable au sélectionneur et aux joueurs mais à tout le monde. "Nous sommes tous responsables car nous avons exagéré dans notre confiance en pariant sur une victoire face au Maroc", a estimé Abdeslam Benabdellah en affirmant "nous devons faire face à la défaite avec beaucoup de professionnalisme, la laisser derrière nous et nous concentrer sur l'avenir".

Laila Ali : La fille de Mohamed Ali présente son adorable fille Sydney

Laila Ali, fille du grand boxeur Mohamed Ali, a accouché de son deuxième enfant en avril dernier. L'ancienne businesswoman et boxeuse professionnelle a accueilli une ravissante petite fille qu'elle a prénommée Sydney et qui est venue agrandir une famille déjà composée de son second mari, l'ancien joueur de football américain en NFL Conway, et de leur fils né le 26 août 2008 et prénommé Curtis Muhammad Conway Jr. La ravissante Laila, 33 ans, est ainsi à la tête d'une grande famille recomposée puisqu'elle est la belle-mère des enfants de son bien-aimé : des jumeaux de 15 ans, Cameron et Kelton, et de leur petite sœur de 11 ans Leilani. Laila est certainement une épouse et une maman comblée qui savoure son quotidien familial épanoui.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1943 Les débuts de "l'illustre-Théâtre" de Molière



Jean-Baptiste Poquelin, le futur Molière, fonde avec quelques amis, dont la comédienne Madeleine Béjart, une troupe de théâtre. Installé d'abord à Paris, "l'illustre-Théâtre" fera faillite en 1645. La troupe ira se roder en province et, de retour à Paris en 1659, elle triomphera avec Les Précieuses ridicules. Protégé de Louis XIV, Molière présentera de nombreuses comédies pour la Cour et le public parisien.

1910 Incendie meurtrier au journal l'Herald Tribune

L'effondrement d'un réservoir d'eau situé sur le toit de l'édifice a non seulement démolit la structure mais a causé aussi un incendie causant la mort de 27 personnes. Le journal recommencera de paraître 2 jours plus tard.

1927 Immense parade pour Charles Lindbergh

Une parade et une grande fête sont organisées en l'honneur de Charles Lindbergh, de retour en bateau de Paris. On se souvient que le 20 et 21 mai, il avait traversé l'Atlantique conduisant l'avion The Spirit of St-Louis.

1993 Alain Prost remporte le Grand prix du Canada

Une foule record de 70 520 spectateurs est témoin de la victoire d'Alain Prost au Grand prix du Canada ; c'est la première fois que le pilote français réussit à s'imposer sur le circuit Gilles-Villeneuve.

2005 Michael Jackson, acquitté

Michael Jackson, 46 ans, est acquitté de l'ensemble des dix chefs d'inculpation, notamment ceux d'attouchements sexuels sur mineur, pour lesquels il était jugé depuis janvier par le tribunal de Santa Maria (Californie) ; au terme d'un procès de plus de quatre mois, le jury l'acquitte également de tentative de séquestration et d'avoir servi de l'alcool à un mineur pour abuser de lui.



2008 Spectaculaire évasion à la prison de Sarposa à Kandahar en Afghanistan



Des talibans ont fait sauter les murs à l'aide d'un camion rempli d'explosifs, de roquettes et d'un certain nombre de kamikazes. Cette prison détenait les prisonniers de l'Otan. Environ 1.000 prisonniers, dont environ 400 talibans, ont réussi à prendre la fuite. La prison de Sarposa se trouve à 30 kilomètres de la base principale de l'Otan. Environ 10 gardiens afghans ont été tués lors de l'attaque.

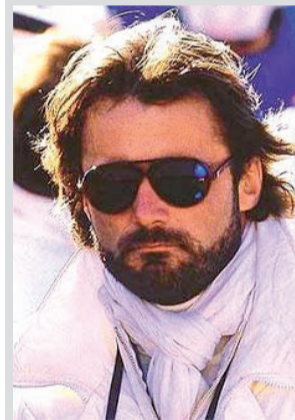
LE CARNET DU MIDI

1944 L'ANGUILLE INSAISSISSABLE

Ban Ki-moon est un diplomate et homme politique sud-coréen, né ce jour ; il est secrétaire général des Nations unies depuis le 1er janvier 2007. Succédant à Kofi Annan, il est le huitième à occuper ce poste, depuis 1946. Il a été ministre des Affaires étrangères et du Commerce de son pays, de janvier 2004 au 1er novembre 2006. De langue maternelle coréenne, Ban parle couramment l'anglais et, selon ses services, également le français et a de bonnes notions d'allemand et de japonais. Issu d'une famille paysanne il est diplômé de l'université de Harvard en 1975. À la tête de la diplomatie sud-coréenne depuis janvier 2004, il est l'un des ministres des Affaires étrangères qui a tenu le plus longtemps à ce poste ayant survécu à plusieurs crises intercoréennes. Il défend notamment la position de son pays, qui se démarque de l'infléchissement de la politique américaine envers la Corée du Nord depuis le retour des républicains aux affaires en 2001. Il est proposé le 9 octobre 2006 par le Conseil de sécurité comme successeur de Kofi Annan au poste de secrétaire général de l'Onu à partir du 1er janvier 2007. Le 13 octobre 2006, l'Assemblée générale de l'Onu l'élit par acclamation. Le 14 décembre 2006, il prête serment devant les 192 membres de l'assemblée. Il s'est prononcé pour une réforme des Nations Unies et s'est dit entièrement responsable dans la future gestion du secrétariat. Son mandat devrait s'achever le 31 décembre 2011 et il est candidat à sa propre succession.



1949 LA MORT AU BOUT DU RALLYE PARIS-DAKAR



Thierry Sabine, né ce jour à Neuilly, est l'un des fondateurs du rallye Paris-Dakar. Il avait commencé par créer en 1975 l'Enduro du Touquet, compétition régionale qui, au fil des années avait pris un développement gigantesque. Puis il lança la Croisière Verte, un enduro qui allait du Touquet à Sète par les chemins. Thierry Sabine organisa ensuite le Paris-Dakar dont la renommée internationale n'est plus à faire. Sur le Dakar, l'étape Niamey-Gourma-Rharous, longue de 843 kilomètres, débute à 4 heures du matin. Directeur du rallye, Thierry Sabine en donne le départ. La matinée bien entamée, Sabine et Balavoine se rejoignent à l'aéroport de Niamey afin de partir pour Gao. L'hélicoptère de Thierry Sabine, piloté par François-Xavier Bagnoud, est prêt et doit initialement embarquer 5 personnes, pilote compris : Thierry Sabine, Jean-Paul Le Fur, technicien radio, ainsi que Jean-Luc Roy et Yann-Arthus Bertrand. À 17h15, l'appareil décolle et doit rejoindre le bivouac de Gourma-Rharous, arrivée de l'étape. Le vent de sable se faisant de plus en plus fort, il leur faut repartir d'autant plus que leur hélicoptère n'est pas équipé pour voler de nuit. La nuit étant tombée, ils suivent le fleuve Niger (un repère plat et simple). À 22 kilomètres de Gourma, ils n'ont d'autre choix que de se poser en urgence, toute progression étant désormais impossible. Mais inexplicablement, alors que tout danger était désormais écarté, l'appareil va redécoller et progresser avec comme seul repère au sol les feux arrière d'un 4x4. Il heurte un arbre avec l'avant-droit du patin et part en looping en se désintégrant sur plus de 150 mètres. Il meurt dans la soirée du 14 janvier 1986, avec le chanteur français Daniel Balavoine, la journaliste Nathalie Odent, le pilote de l'hélicoptère François-Xavier Bagnoud et le technicien radio Jean-Paul Le Fur.

2007 LA 7^E VICTIME

Diplômé de l'Université libanaise en 1966, magistrat depuis 1967, il occupa plusieurs postes et termina sa carrière judiciaire en 2000, après avoir occupé la présidence de la cour d'appel pénale de Beyrouth. Proche de Rafiq Hariri et membre du Courant du Futur, il est élu député sunnite de Beyrouth sur la liste Hariri qui battra celle menée par l'ex-Premier ministre Salim El-Hoss. En 2005, après la Révolution du Cèdre, il est réélu auprès de ses colistiers des forces de l'Alliance du 14 Mars à Beyrouth, avec 60% des voix. Depuis 2000, il présidait la commission parlementaire de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Municipalités. Le 13 juin 2007, il trouve la mort, ainsi que son fils et six autres personnes, dans un attentat à la voiture piégée, en plein Beyrouth, à sa sortie de son club de sport. Le gouvernement libanais a demandé à l'Onu d'élargir le mandat de la commission d'enquête internationale afin d'y inclure l'assassinat de Eido.



LENTILLES DE CONTACT

Les 6 règles indispensables...

Les lentilles de contact nécessitent prudence et précautions pour ne pas irriter la cornée. Voici les 6 règles indispensables à suivre si vous ne voulez pas être obligée de porter des lunettes.

Mains et ongles impeccables

Avant toute manipulation, lavez-vous soigneusement les mains et les ongles avec des savons doux et sans parfum. Car les traces de produits parfumés laissent des dépôts sur les lentilles. Séchez vos mains avec une serviette non pelucheuse et évitez de porter les ongles trop longs, pour ne pas griffer les lentilles quand vous les ôtez.

Changez régulièrement leur étui

Renouvelez les solutions que vous versez dans les étuis à chaque fois et ne diminuez pas les temps de trempage indiqués. Fermez les flacons ouverts. Vérifiez les dates de péremption et les délais d'utilisation. Pas de rinçage à l'eau du robinet. Préférez le sérum physiologique en unido-

se sans conservateur ou en aérosol. Changez les étuis au moins trois fois par an et nettoyez-les régulièrement avec une brosse à dents.

N'instillez pas de collyre

Avant de les poser, vérifiez leur bon état. Manipulez-les délicatement et ne mouillez jamais la surface avec de la salive. Lorsque vous les portez, n'instillez pas de collyres ou de produits susceptibles de teinter (vitamine B12, rifamycine...) ou d'opacifier les lentilles (chlorure de benzalkonium)

Les gélules à base de carotène pour préparer et entretenir le bronzage peuvent aussi colorer les larmes en orange. Oeil rouge ou tout autre problème oculaire ? Enlevez-les sans tarder et rechauffez vos lunettes jusqu'à guérison.

Pas de maquillage appuyé

Vaporisez les laques et sprays fixants pour cheveux avant la pose des lentilles.

Maquillez-vous après leur pose avec des produits adaptés aux yeux sensibles, en évitant le rebord interne des paupières. Lorsque vous vous parfumez, pensez à fermer les yeux.

Pensez aux larmes artificielles

Une atmosphère poussiéreuse, enfumée ou climatisée, le travail prolongé sur ordinateur peuvent entraîner une moins bonne tolérance. Sans parler de certains médica-



ments (psychotropes, pilules...) ou spécifiques à la grossesse qui peuvent rendre les yeux secs.

Alors, larmes artificielles, solutions d'hydratation et de confort à volonté !

Ni piscine ni jacuzzi...

Retirez vos lentilles si vous pratiquez

un sport poussiéreux ou violent. Sauf pour les lentilles journalières jetables, il vaut mieux se baigner sans. Enlevez-les avant d'entrer dans le jacuzzi et évitez les projections d'eau dans les yeux sous la douche.

LA CLIM

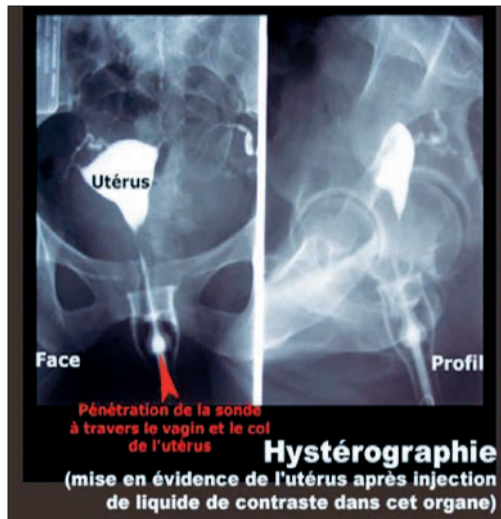
Facteur de ménopause précoce ?

L'exposition aux hydrocarbures perfluorés (PFC) serait associée à un risque accru de ménopause précoce. Une étude américaine publiée dans le Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism, montre ainsi que la concentration en PFC chez les femmes de plus de 42 ans engendrerait des taux significativement plus faibles d'œstrogènes. L'information est d'importance.

Les PFC en effet, sont littéralement partout. Ces produits chimiques entrent dans la composition des systèmes de climatisation et les chaînes du froid. Ils sont également utilisés comme agents antiadhésifs dans la fabrication d'instruments de cuisson ou comme imperméabilisants ou agents antitaches sur les textiles et les tapis... « Leur utilisation à grande échelle a ainsi permis une large diffusion dans l'eau, dans l'air, dans les sols... » explique le principal auteur de l'étude, le professeur Sarah Knox de la Faculté de médecine de Morgantown dans l'Etat de Virginie. « A tel point qu'un premier travail aux Etats-Unis, avait déjà révélé que 98% des adultes y étaient exposés ».

Les scientifiques se sont intéressés à près de 26.000 femmes âgées de 18 à 65 ans. Ils ont mesuré leurs niveaux de concentration sérique en PFC, et en œstrogène. Résultat, dès 42 ans ils ont observé que toute augmentation de la présence des premiers entraînait une diminution du second. « Il ne fait aucun doute qu'il existe une association entre l'exposition aux PFC et l'apparition d'une ménopause précoce » conclut Sarah Knox. « Mais le lien de cause à effet reste obscur. Nos résultats suggèrent que les PFC sont associées à une perturbation endocrinienne chez les femmes. En revanche, des recherches plus poussées seront encore nécessaires pour identifier les mécanismes en jeu », expliquent les scientifiques.

Qu'est-ce qu'une hystérogographie ?



C'est un examen radiographique de l'utérus et des trompes, l'hystérogographie est de plus en plus remplacé par l'imagerie par résonance magnétique (IRM). Seul un radiologue pourra pratiquer une hystérogographie.

Cet examen permet d'observer la cavité utérine et les trompes en cas notamment, de difficultés à débuter une grossesse ou en présence de saignements dont l'origine n'a pu être déterminée par échographie. Toutefois, les indications de cet examen sont aujourd'hui réduites par la pratique généralisée de l'échographie et des autres techniques d'imagerie (IRM...).

Déroulement de l'examen

La patiente est installée en position allongée, sur le dos, genoux pliés et écartés. Le médecin place une sonde dans le col de l'utérus et injecte un produit de contraste iodé. L'examen dure environ 30 minutes et ne nécessite aucune anesthésie. L'examen fournit des renseignements directs sur la cavité utérine et les trompes, sur l'état de la muqueuse et de la sous-muqueuse.

Risques éventuels

L'hystérogographie ne doit pas être réalisée en cours de grossesse. D'une manière générale, elle est effectuée juste après les règles. Une allergie connue à l'iode doit être signalée au médecin avant l'examen.

Source Destination Santé

SPORT ET ARTHROSE

Stop aux idées reçues !

Vous souffrez d'arthrose... Eh bien bougez ! une activité physique régulière est indispensable au bon fonctionnement articulaire. Y compris, voire surtout en cas d'arthrose.

Qu'est ce que l'arthrose ? C'est une maladie caractérisée par une usure du cartilage, ce petit tissu de couleur blanchâtre qui recouvre toutes nos articulations. Il est toutefois très fragile. Il s'use facilement et ne cicatrise quasiment pas. C'est pourquoi l'arthrose est une maladie évolutive, qui touche en majorité des seniors ou des personnes dont les articulations ont été surmenées.

Quels sports pratiquer ? La pratique d'une activité physique va permettre en premier lieu, d'éviter la fonte musculaire. Or les muscles favorisent le maintien des articula-

tions et donc leur maintien... en bon état. Mais ce n'est pas tout. Elle va également stimuler de façon bénéfique le cartilage, insiste la SFR. C'est pourquoi si vous souffrez d'arthrose, la pire des erreurs serait de cesser toute activité : jardinage, marche, bricolage ou sport bien sûr. Lorsque la maladie est installée, portez votre choix sur des disciplines qui ménageront vos articulations. C'est le cas, notamment de la natation et du vélo. Mais après tout, si vous préférez la course à pied, pourquoi pas. L'idéal est de vous faire plaisir et de doser vos efforts.

Pensez également à bien vous échauffer avant de vous lancer et n'oubliez pas les étirements qui préserveront aussi vos articulations. Et en cas de problèmes voir votre médecin.





Aubergines à la sauce au yaourt



Ingrédients :
2 belles aubergines longues
150 g de farine
20 cl d'eau
1 pincée de sel
Huile pour la cuisson
Pour la sauce :
250 g de yaourt
2 gousses d'ail
1 pincée de sel
Quelques c. à s. d'eau froide

Préparation :
Tamiser la farine dans un plat. Ajouter le sel. Mélanger en incorporant petit à petit l'eau jusqu'à obtenir une pâte fluide et homogène. Passer la pâte au tamis pour éliminer les grumeaux éventuels. Laisser reposer.
Retirer 4 bandes de peau d'1cm de large sur la longueur de chaque aubergine. Les découper en tranches d'1/2cm d'épaisseur. Saupoudrer les tranches de sel et laisser dégorger 30 min.
Préparer la sauce au yaourt. Peler les gousses d'ail, les piler avec le sel. Verser le yaourt dans un plat, ajouter la purée d'ail. Mélanger en ajoutant quelques cuillères d'eau froide jusqu'à consistance d'une mayonnaise. Placer au frais jusqu'au moment de servir.
Mettre à chauffer l'huile à friture. Sécher les tranches d'aubergine. Les plonger dans la pâte et les jeter au fur et à mesure dans l'huile brûlante. Laisser dorer d'un côté avant de retourner pour dorer l'autre côté. Egoutter sur une feuille de papier absorbant. Servir accompagné de la sauce au yaourt.

Petits gâteaux aux deux chocolats



Ingrédients :
3 œufs
75 g de sucre
85 g de beurre
50 g de farine
200 g de chocolat noir
1 tablette de chocolat blanc
Préparation :
Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C, 350°F).
Mélanger dans une jatte les œufs entiers, la farine, le sucre puis mettre le tout au réfrigérateur.
Faire fondre le chocolat noir au bain-marie avec le beurre.
Incorporer au mélange précédent, puis verser la préparation dans les petits moules et enfoncer légèrement dans chaque petit moule un carré de chocolat blanc.
Faire cuire pendant 8 minutes environ.

TENUES VESTIMENTAIRES

Choisir les couleurs qui flattent votre teint

La mode met un coup de projecteurs sur les couleurs de notre garde-robe. Brune ou blonde, pâle ou mate, à chacune sa mise en valeur.



Teint mat, cheveux foncés

Un teint de miel qui respire le soleil même en plein hiver, c'est la beauté méditerranéenne. Avec elle, côté couleurs, on peut tout se permettre, ou presque, c'est pourquoi on opte pour le rose, l'orange, le pamplemousse, le vert amande, le prune, l'ultra-violet...

L'idée : un petit top fuchsia avec un gilet violet.

Teint pâle, cheveux violets

Votre beauté est associée au printemps, tous les tons lumi-

neux nous vont à ravir, c'est pourquoi...on opte pour le rouge cerise, le rose bonbon, le jaune d'or, le corail, le bleu roi, le pêche, le vert anis...
L'idée : un tailleur pantalon blanc avec une blouse vert prai-

rie.

Teint pâle, cheveux clairs

Vous avez la beauté des poupées de porcelaine. Votre pire ennemi est la couleur qui affadit notre teint opalin, c'est pourquoi...

on opte pour le vert émeraude, le rouge rubis, le rose, le bleu canard, le turquoise... surtout, on oublie le jaune !
L'idée : un chemisier bleu électrique sur une jupe ou un pantalon en jean.

DES VÊTEMENTS TOUT DOUX Laver le linge de bébé

La peau de bébé est fragile. Aussi, il est nécessaire de respecter quelques consignes de lavage. Nos conseils pour lui procurer des vêtements tout doux.

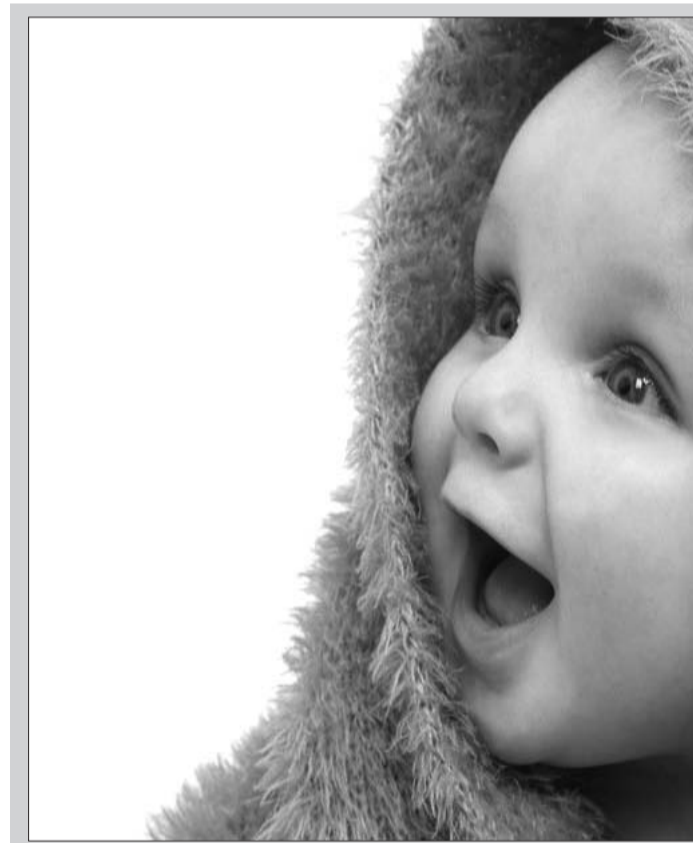
Séparer le linge de bébé
Il est vivement conseillé de séparer les vêtements de bébé du linge de la famille avant de lancer une machine. Surtout si votre bambin est sujet aux problèmes cutanés. Comme d'habitude, faites donc le tri par couleurs et par types de textiles. Si les vêtements ne peuvent passer en machine (lisez bien les étiquettes), lavez-les à la main dans de l'eau tiède. Ensuite, il convient de les rincer plusieurs fois toujours à l'eau tiède. Pour les sécher, posez-les à plat sur une serviette.
Pour les bavoirs, les linges de toilette et la literie, lavez à 60° C minimum. A cette température, les bactéries sont éliminées efficacement.

Bon à savoir

N'utilisez jamais d'eau de javel sur les taches tenaces par exemple : elle est très irritante pour les bébés !

Choisir la lessive

Pour les vêtements que votre bout'chou porte à même la peau, vous choisissez toujours des vêtements en coton. C'est bien ! Mais le choix d'une lessive adaptée est essentiel. Pour que la peau de bébé soit vraiment respectée, il vaut mieux choisir une lessive sans phosphate qui a été testée dermatologiquement. Vérifiez que la mention «Hypoallergénique» apparaît sur l'emballage. En ce qui concerne l'assouplissant, certains d'entre eux sont hypoallergéniques et donc conçus pour respecter la peau sensible des tout-petits. N'ayez pas la main lourde, ne sur-dosez pas votre lessive ! Un dosage excessif peut laisser des résidus de lessive sur les vêtements.



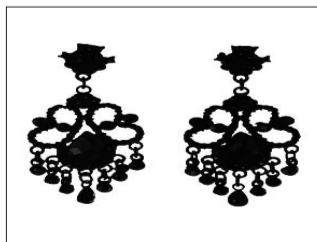
A S T U C E S

Assouplir des chaussures neuves



Prenez du papier journal et mouillez-le pour en faire des boules consistantes. Mettez-les dans vos chaussures. En séchant, les boules se dilatent et forment vos chaussures.

Allergie aux boucles d'oreilles fantaisie



Si vous êtes allergique, il existe une solution miracle : Badigeonnez vos boucles et vos lobes d'oreilles avec de l'huile, ce qui crée un corps gras protecteur entre la peau et les boucles.

Retirer une bague facilement



Pour retirer une bague sans forcer, vaporisez du nettoyant à vitres sur votre doigt et sur la bague récalcitrante. En plus de glisser plus facilement sur le doigt, la bague sera nettoyée !

Gommage pour une mine radieuse



Pratiquez un gommage à l'huile d'olive et au sucre. Faites ensuite un bain de vapeur à base de thym et de romarin. Enfin, mélangez un jaune d'œuf à un zeste de citron et passez sur le visage. Rincez avec du lait.

Mots Fléchés N°559

exactement carabine pankées	↓	mets noir sur blanc sclaire	↓	sortiras de l'étui élever	↓	camp de prisonniers direction	↓	rue im- portante	↓	otées plus haut	↓	moteurs d'avions	↓
→		↓		↓						↑			
orienta	→							monocau	→				
conversa	→												oké norman- de
↑													↓
épuis produit de beauté	→												
↑													
unités de mesure	→												
↑													
↑													
↑													
vête- ments féminins	→												
↑													
metras en pièce	→												
↑													
régal du toutou touché la surface	→												
↑													
leur nombre fait l'oe	→												
↑													
épous comme pour son père	→												
↑													
fabriqué	→												
↑													
cheville d'essieu	→												
↑													

SUDOKU N°559

SOLUTION SUDOKU N°559

SOLUTIONS MOTS FLECHS 558

	1	5		4	7		3	9
3				8		5		7
		9	2		3		4	6
5					2	6	8	
8	9		5				1	2
	5	1	3		4			
4	3			6				1
6	2		7		1			3

5	6	9	3	8	1	4	2	7
3	4	1	2	6	7	9	5	8
7	2	8	5	4	9	6	1	3
2	5	6	9	1	3	7	8	4
1	3	7	8	2	4	5	6	9
9	8	4	6	7	5	1	3	2
8	9	2	4	5	6	3	7	1
6	7	3	1	9	2	8	4	5
4	1	5	7	3	8	2	9	6

• V • G • C • I • A • A • B
TELECONFERENCE
• RANIME • BAVERA
CIGARETTE • I • UT
• FOIES • ENDEMIE
ZIP • ETALIERES •
• CESSIBLES • TER
RADE • BEERAS • RU
• TEMPLES • MASSE
MISERES • VOLE • S
• O • RIS • SERACS •
ANTAN • FARCIRAS
• • RICHESSE • EGO
PRETEES • ARETES
• AS • SISES • CAS •
ADOS • NEM • PUISA
• ORES • RIDES • EL
QUILLE • SOU • PSY
• BELITRES • CO • T
DERAPAI • EPATEE
• SESSIONS • RETS

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
Dessin animé
10h30 : Dhil imra-a (l'ombre)
11h15 : Malafet iqtissadiya
12h30 : Mihan tatalacha
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : El-Laïbe (Le Joueur)
17h30 : Moutâat El-Maida
17h40 : Tadge El-Qoraan
émission religieuse
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h30 : biatouna. Emission de l'environnement
19h15 : Soula
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Min Waquiouna
22h00 : Nafahat Min Reboue
23h00 : Safar Fi El Kalimat
00h00 : Journal télévisé



06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Beethoven nouvelle star
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:53 Trafic info
13:55 Miss détective
15:50 Le smoking
17:35 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal

20:30 C'est ma Terre
20:35 Météo
20:40 Du côté de chez vous
20:45 A dix minutes de nulle part
22:35 New York, unité spéciale
23:20 New York, unité spéciale
00:05 Affaires non classées
01:05 Affaires non classées
02:05 Pour la peau d'un flic
03:55 Des parcs et des hommes
toutes les merveilles
04:45 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Le bossu
16:50 Côté match
16:55 CD'aujourd'hui
17:00 Mon nom est Personne
18:50 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 The Closer
21:15 D'art d'art
21:20 The Closer
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Un oeil sur la planète
23:50 Expression directe : PS

23:55 Dans quelle éta-gère
00:00 Journal de la nuit
00:10 Météo
00:12 CD'aujourd'hui
00:15 Au clair de la lune
00:16 Jordi Savall au Festival de Fès
01:30 Toute une histoire
02:25 Dans le secret du grand bazar européen
03:25 Voyage au bout du monde
03:50 24 heures d'info
04:00 Météo



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Bordeaux
11:45 Le 12/13
11:46 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Bordeaux
13:40 Kéno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:10 La charge héroïque
16:50 Culturebox
16:55 Slam
17:35 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:51 Edition nationale : Les titres
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Le tournoi d'orthographe 2011
22:05 Dans les coulisses du tournoi
23:40 Une histoire épique
23:42 Météo
23:45 Soir 3
00:10 Tout le sport
00:20 La case de l'oncle Doc
00:21 Babel Ouest : ou une nouvelle façon d'habiter ensemble
01:10 Libre court
01:11 Agathe colbert n'épargenra

personne (ou presque)
01:30 Les ventileuses
01:50 La peau dure
02:10 Soir 3
02:40 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
10:50 La petite maison dans la prairie
11:45 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:30 Météo
13:35 Bleu d'enfer
15:45 Dodgeball : Même pas mal !
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 L'amour est dans le pré
22:50 Belle toute nue
00:25 Prison Break
01:10 Prison Break
02:15 Tout le monde peut jouer,
02:45 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les côtes de la Baltique
20:40 Mosquito Coast
22:35 Valery Gergiev
23:30 Anselm Kiefer
00:25 Voyage
01:15 Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants
02:55 Le chant des insectes
04:25 Marionnettistes



06:00 Gym direct : Coach Club
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz : Le témoin
12:55 Papa Schultz : La caisse
13:35 Sauveur Giordano
15:15 Sauveur Giordano
17:00 Papa Schultz
17:30 Papa Schultz : Jour «J»
17:55 Papa Schultz
18:20 Papa Schultz
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Prémsumé innocent
22:50 Prémsumé innocent
00:50 Morandini !
02:00 24h buzz
02:30 La minute de vérité
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:10 Highlander
06:40 Téléachat
09:45 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité
11:35 Les anges de la télé réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:30 Incontrôlable
17:10 Disney Break
17:11 Les sorciers de Waverly
17:45 Les anges de la télé réalité
18:10 Les anges de la télé réalité
18:45 Stargate SG-1 : Le guerrier
19:30 Stargate SG-1 : Menace
20:35 La vie d'aujourd'hui
22:25 La vie d'aujourd'hui
00:10 Les anges de la télé réalité
00:40 Les anges de la télé réalité
01:15 Poker : le duel
02:15 Drop In
02:30 Programmes de nuit
03:05 Costa !
03:55 Costa ! : Sea, Sex
04:40 Costa ! : Sea, Sex

LA SELECTION DU JOUR



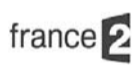
21h35

New York, unité spéciale



Réalisateur: Donna Deitch. Avec: Christopher Meloni (DéTECTIVE Elliot Stabler), Mariska Hargitay (DéTECTIVE Olivia Benson), Richard Belzer (DéTECTIVE John Munch), Ice-T (DéTECTIVE Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen).

Deux enfants espionnent leurs voisins par la fenêtre. Ils aperçoivent une jeune femme attachée nue sur un lit avec un homme masqué penché au-dessus d'elle. Lorsqu'une seconde femme entre dans l'appartement, le violeur la frappe violemment avant de s'enfuir. Debbie, la victime du viol, explique aux détectives que son agresseur voulait la «guérir pour Falmouth».



20h20

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



Réalisateur: Michael M. Robin. Avec: Kyra Sedgwick (Brenda Leigh Johnson), J.K. Simmons (Will Pope), Corey Reynolds (Le sergent David Gabriel), Robert Gosset (Le capitaine Taylor), Jon Tenney (L'agent Fritz Howard).

Quand un agent du FBI chargé de la protection d'un témoin est tué, Brenda et son équipe sont appelés sur les lieux du crime au même titre que le FBI. L'enquête se complique avec de nombreuses fausses pistes

17h45

100 % mag



Présentateur : Estelle Denis.

100 % Mag est un magazine quotidien d'info dont l'ambition est de faire découvrir et comprendre les événements, les phénomènes et les évolutions qui marquent notre société et ont une influence réelle sur notre vie quotidienne. Des faits les plus marquants aux plus anecdotiques, en France évidemment, mais aussi partout dans le monde



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

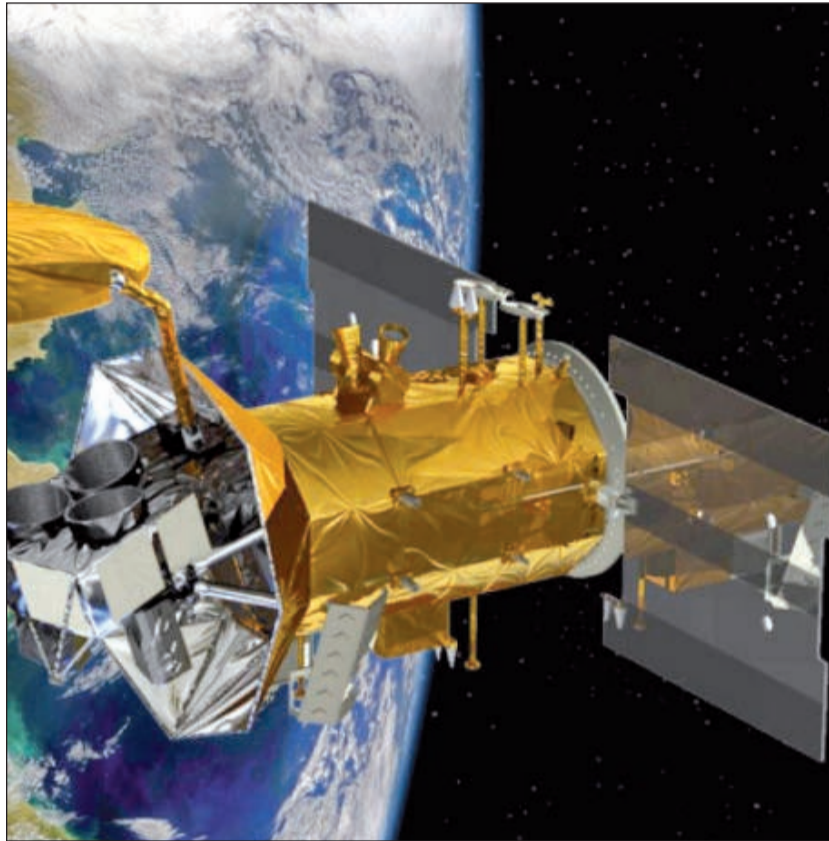
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Aquarius, un satellite pour étudier la salinité des océans

La Nasa doit mettre sur orbite le satellite argentin Aquarius, destiné à mesurer la salinité des océans. Les données recueillies permettront de mieux prévoir les changements climatiques.

1.241 kilogrammes pour 7 mètres de long et 2,7 mètres de diamètre : Aquarius est à ce jour le plus gros des quatre satellites argentins jamais conçus. Hier après-midi, une fusée Delta 2 devait être lancée afin de le mettre en orbite. La mission du satellite ? Observer l'ensemble de la surface océanique depuis son orbite à 657 kilomètres d'altitude et fournir des cartes mensuelles avec une résolution de 150 kilomètres de la salinité de surface.

Cette dernière ayant un rôle important dans le fonctionnement des océans, et en particulier de la circulation profonde, est très étudiée par les chercheurs. Au mois de mai, l'Agence spatiale américaine avait expliqué que ces données environnementales auraient une grande variété d'applications, comme des études sur les dangers naturels, la qualité de l'air, l'évolution des sols et l'épidémiologie. Ce n'est pas la première fois qu'un satel-



lite est chargé de conduire ce genre d'observations. Smos, qui appartient à l'Agence spatiale européenne, a été lancé en 2009 et étudie également la salinité des océans. Aquarius, qui a coûté 276 millions d'euros, permettra alors d'améliorer la connaissance des scientifiques car ses relevés doivent

être plus précis. Des comparaisons vont également être réalisées entre les observations des deux satellites.

La France, l'Italie et le Canada, en plus de l'Argentine participent à cette mission, notamment en fournissant de l'équipement sophistiqué.

Athènes : pendant des siècles, le Pirée a été une île



De 4.800 à 3.400 avant J.-C., soit près de 4.500 ans avant la construction du Parthénon sur l'Acropole, le plus grand port d'Athènes a été une île. C'est ce que révèle une équipe franco-grecque après avoir analysé des sédiments prélevés dans les environs du Pirée. La découverte est difficile à croire, mais le Pirée, le plus important port d'Athènes et de Grèce, a été il y a très longtemps une petite île, rapporte le CNRS dans un communiqué. Une hypothèse déjà émise au I^{er} siècle après J.-C. par le géographe grec Strabon. Mais jusqu'à aujourd'hui, cette idée n'avait jamais été vérifiée par une étude archéologique. Des chercheurs grecs et français se sont récemment penchés sur cette hypothèse, dirigés par Jean-Philippe Goiran, chercheur du CNRS au laboratoire "Archéorient - Environnements et sociétés de l'Orient ancien". Ils ont alors effectué plusieurs carottages géologiques dans la plaine du Céphise, située entre Le Pirée et Athènes. Comparées aux données textuelles, ces archives sédimentaires datées grâce à la technique du carbone 14 ont permis aux chercheurs de déceler quatre étapes lors de l'évolution des paysages côtiers de la région. La première phase se serait déroulée entre 6.700 et 5.500 avant J.-C. Le niveau de la mer était alors beaucoup plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui et la colline du Pirée était rattachée au continent. Mais entre 4.800 et 3.400 avant J.-C., le niveau marin a sensiblement augmenté, et c'est ainsi que le Pirée est devenu une île. Puis à partir de 2.800 avant J.-C., la vitesse de montée du niveau marin a diminué tandis qu'une grande quantité de sédiments ont été apportés par les cours d'eau voisins. Ceux-ci se sont accumulés au niveau de la plaine du Céphise pour former un paysage lagunaire qui existait encore au Ve siècle avant J.-C., quand fut édifié le Parthénon sur l'Acropole. Les ingénieurs de l'époque ont dû combler ces zones marécageuses pour construire les Longs Murs entre Le Pirée et Phalère.

Abeilles : leur surmortalité engendrée par plusieurs facteurs

Les causes de l'inquiétante surmortalité qui touche les colonies d'abeilles depuis plusieurs années restent à ce jour encore inexplicables. Mais pour les experts, il est clair que cette mortalité élevée n'est pas le fait d'un seul facteur.

Le 6 juin, le Réseau biodiversité pour les abeilles et l'ONU ont organisé une réunion sur l'inquiétante surmortalité des insectes pollinisateurs dans tout l'hémisphère nord. Alors que les causes de ce phénomène restent mystérieuses, les experts s'accordent à penser que cette mortalité éle-

vée est engendrée par plusieurs facteurs. "Le problème est complexe : il y a une interaction entre différents facteurs qui exacerbe l'ensemble du phénomène", a expliqué Dennis Van Engelsdorp, chercheur de l'université de Pennsylvanie dont les propos sont rapportés par le site du Monde.

Et de souligner qu'à ce jour, "soixante-quatre variables différentes, allant des pesticides aux modifications génétiques et agents chimiques" ont été identifiés. "Mais nous n'avons pas pu trouver la solution", déplore-t-il. Un récent rapport du Programme

des Nations unies pour l'environnement (PNUE) évoquait déjà de multiples facteurs pouvant être à l'origine de la mortalité des abeilles dans les pays industrialisés de l'hémisphère nord.

Dans certaines régions, la chute de la population d'abeilles a atteint 85%. Pesticides, pollution de l'air, parasite, et même les ondes électromagnétiques des téléphones portables, agissant de façon combinée ou séparément, sont considérés comme les potentielles causes de la surmortalité des abeilles.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GROUPES SANGUINS

Invention de **Karl Landsteiner**

Secteur : **Découverte**

Date : **1901**



Avant que l'on ne comprenne le fonctionnement des groupes sanguins, la transfusion sanguine était une opération très risquée, qui pouvait se solder par la mort du patient. En 1901, Karl Landsteiner, un pathologiste Autrichien, comprend qu'il doit exister des similitudes entre le sang de certains groupes d'individus. Il mélange alors deux à deux différents échantillons de sang et parvient, en 1909, à la classification "ABO", encore utilisée aujourd'hui. Depuis la découverte de Landsteiner sur les groupes sanguins, les transfusions sont des opérations courantes et sans risque. Karl Landsteiner obtient le prix Nobel de Médecine en 1930.

Les requins menacés de disparition

L'association écologiste Peg vient de publier un rapport selon lequel les requins sont menacés de disparition. Il devient urgent de créer des sanctuaires et une réserve aux Bahamas, indique le compte-rendu. Les requins sont chassés pour leurs ailerons, utilisés dans la gastronomie asiatique et en médecine traditionnelle chinoise. Aujourd'hui, ils sont victimes de la surpêche et l'association écologiste Pew Environment Group (Peg) publie un rapport qui tire la sonnette d'alarme. Les requins "sont apparus quelque 100 millions d'années avant les dinosaures et ont réussi à survivre à leur extinction. Mais cette pratique est en train de les détruire, tout cela pour un bol de soupe", indique à l'AFP le chargé du programme de protection des requins de l'association, Matt Rand. "Si rien n'est fait, plusieurs espèces pourraient disparaître d'ici une dizaine d'années". Chaque année, 73 millions de requins disparaissent, mourant dans d'atroces souffrances, une fois relâchés en mer, leur nageoire coupée. "Nous avons commencé à éliminer [les requins] des océans à un rythme jamais vu dans l'histoire de cet animal, longue de 400 millions d'années", poursuit M. Rand. Selon le rapport, pas moins de 30 espèces de requins sont directement menacées d'extinction. En effet, les requins sont particulièrement fragiles car, à l'image des dauphins ou des baleines, leur maturité sexuelle n'intervient qu'au bout de dix ans. De plus, ils ne donnent naissance qu'à peu de petits à la fois.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h41
Dohr	12h45
Asr	16h40
Maghreb	20h07
Icha	21h51

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1294 | Lundi 13 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

TOURISME

Percée de la thalassothérapie en Tunisie



La Tunisie de l'après-Ben Ali affiche une sérénité à toute épreuve alors que l'affluence des touristes européens accuse cette année, révolution oblige, une dégringolade vertigineuse.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL EN TUNISIE LARBI GRAÏNE

Mais la Tunisie recèle des potentialités énormes en matière de prestations touristiques, à même de lui permettre de pallier le manque à gagner du tourisme balnéaire stricto sensu. Parmi ces potentialités, figure la thalassothérapie, créneau dans lequel notre voisin de l'Est s'est investi depuis à peine une décennie. La thalasso tunisienne a porté déjà des fruits remarquables puisqu'elle est parvenue à se hisser au rang des leaders dans le monde grâce à un savoir-faire qui n'arrête pas de progresser, une infrastructure de dernier cri, et un climat exceptionnel avec des étés chauds et ensoleillés. Si les Européens apprécient ce genre de services pour leur implantation dans des sites de dépaysement féériques et somptueux, les Algériens, quant à eux, peuvent y trouver le moyen de faire des cures dont le niveau de technicité est comparable à celui de l'Amérique et de l'Europe sans devoir payer les prix prohibitifs liés au voyage. La Tunisie occupe la seconde place après la France dans le domaine de la thalasso. Les cures qui y sont pratiquées intéressent tous les âges, et tous types de maladies confondus : rhumatisme, obésité, ménopause, anti-tabac, anti-stress, insomnie, difficultés respiratoires, jambes lourdes anti-cellulite, etc. Les centres les

plus prestigieux sont situés sur la côte est du pays, notamment les villes de Tunis, Hammamet, Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax et Djerba. Sousse abrite l'Hasdrubal Port El Kantaoui et Monastir, le Royal Thalassa, tandis que la ville de Hammamet abrite l'Hasdrubal et l'Hammamet Russelior. Sur l'île de Djerba, on trouve l'Hasdrubal Djerba et l'Hasdrubal Prestige

ainsi que deux hôtels appartenant au Groupe Radisson (le Park Inn Radisson et le Radisson Blu) et à Tunis, la capitale, on trouve l'hôtel de luxe The Residence. En ce mois de juin, nous avons pu visiter le Royal Thalassa de Monastir, situé en bord de mer, cet hôtel haut standing qui s'étend sur 5 hectares est classé 5 étoiles. En 2007-2008, il a fait l'objet d'une rénovation. Il comporte 260 chambres dont 42 suites sur 3 étages dotées d'un confort impeccable. A ses pieds s'étend une immense piscine adossée à deux autres plus petites. Un véritable havre de paix, qui respire l'oxygène pure de Dame Nature. Le centre de thalassothérapie comporte de nombreux espaces de relaxation dont des bains à la vapeur et des bains assistés (avec musique et lumières). Assurez-vous, cela retape les êtres humains les plus déglingués qui puissent exister. Le centre abrite aussi un espace dénommé «Cinq Mondes» qui perpétue les rituels de beauté des 5 continents. Cinq Mondes est dirigé par Jean-Louis Poiroux, qui a réuni une floraison de soins et de vieilles traditions recueillis en Afrique, en Australie, en Asie, en Amérique et en Europe. Les tarifs changent selon les mois et la période. Une chambre double en saison estivale varie entre 95 TND (dinars tunisiens) et 145 TND par personne. Les enfants de 2 à 12 ans qui sont logés dans une chambre séparée bénéficient d'une réduction de 30%. Le même taux de réduction est accordé aux enfants de 2 à 12 ans qui sont logés avec 1 adulte dans la même chambre. La réduction atteint 50% lorsque les enfants (de 2 à 12 ans) sont logés avec 2 adultes dans la même chambre.

L. G.

DRÂA BEN-KHEDDA

La RN 12 fermée par des citoyens

La route nationale numéro 12, reliant Tizi-Ouzou à Alger a été fermée à la circulation hier matin par des citoyens de la localité de Sidi Naâmane, wilaya de Tizi-Ouzou. C'est à un véritable calvaire qu'ont fait face les centaines d'automobilistes partis de Tizi-Ouzou pour rejoindre la capitale. Durant des heures, les citoyens sont restés coincés et ne pouvaient ni avancer ni reculer, compte tenu qu'il s'agit d'une route à

plusieurs voies mais à sens unique.

Ce blocage avait pour but d'interpeller les autorités sur l'épineux problème de la pénurie d'eau que connaît leur localité et qui risque de s'exacerber en été. Les protestataires exigent également que le raccordement des foyers au réseau de gaz de ville ne se limite pas au chef-lieu communal mais qu'il touche l'ensemble des villages.

L. B.

Très Libre

PLUS DE 700.000 ÉCOLIERS TRAVAILLENT EN ALGÉRIE



sidou@lemidi-dz.com

TIZI-OUZOU

Grève des travailleurs de la cité universitaire de Mdouha

Les travailleurs de la résidence universitaire de Mdouha de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou ont décidé de recourir à une grève comme ultime solution afin de faire entendre leurs doléances. C'est par la voix de la section syndicale UGTA de cette résidence que l'appel à une grève de huit jours a été lancé. Leur débrayage est entré en vigueur hier dimanche. Plusieurs problèmes sont soulevés par les travailleurs dont celui des conditions de travail qui ne se sont pas améliorées selon le syndicat. Ce dernier déplore la non concrétisation des promesses données par les responsables. «Les divers restaurants et surtout les cuisines ne sont plus les lieux d'exercice de nos ouvriers, vu qu'ils sont soumis à toutes sortes de nomadisme et de transhumance humaines ; il y a plus d'intrus et de facteurs de germes que de travailleurs», souligne le syndicat qui enchaîne : «Ajoutons à cela l'effet boomerang que crée la présence additive et dédaigneuse de

certaines membres du comité des étudiantes qui se postent derrière les serveurs et les cuisiniers». La même source indique que les résultats des examens professionnels de décembre 2010 ne sont pas connus à ce jour.

«Les salaires, les rappels et diverses rétributions des ouvriers demeurent un rêve à réaliser. On ne sait plus à qui nous adresser pour avoir notre dû. Les services financiers, les ressources humaines, l'agence comptable et le contrôleur financier sont les différentes parties qui nous sont souvent cités comme étant les sources de retardement entre lesquelles nous sommes vraiment ballottés», ajoute-t-on. La section syndicale UGTA de la cité universitaire de Mdouha parle aussi de dépassements et de climat «délétère et tendu sur les lieux de travail». «Un maximum de garanties et de responsabilités utiles sont nécessaires pour la reprise du travail», conclut-on.

L. B.

AFFAIRE DU SUICIDE AU COMMISSARIAT DE CONSTANTINE

Un commissaire et un officier de police condamnés

Un commissaire (Fouad Amara) et un officier de police (Adlane Benmohamed) ont été condamnés hier, par la Cour de Constantine à 12 mois de prison dont 6 avec sursis, pour le premier, et à 4 mois de prison avec sursis en plus d'une amende de 20.000 dinars pour le second. Les deux condamnés ont été jugés en appel en compagnie de quatre autres fonctionnaires de police, qui ont été, de leur côté, relaxés, dans une affaire de «négligence» et de «non-respect de la procédure de garde à vue, ayant entraîné la mort d'un homme dans les locaux du commissariat central». Les sept fonctionnaires poursuivis dans cette affaire avaient été condamnés, en avril dernier en première ins-

tance par le tribunal de Chelghoum Laïd (Mila) à des peines allant de 2 ans à 6 mois d'emprisonnement, assorties d'amendes de 50.000 à 30.000 dinars, tandis qu'un de leurs collègues (agent de l'ordre public) avait été acquitté. Le procureur général près la cour de Constantine avait auparavant requis une peine de 3 ans de prison ferme à l'encontre des six policiers qui restaient poursuivis dans cette affaire qui concerne, rappelle-t-on, le décès du dénommé Kamel Tifouti, 41 ans, découvert pendu, en décembre 2010, à l'aide des lacets de ses chaussures dans une cellule de la sûreté de wilaya, quelques heures après son interpellation pour ivresse publique.

L. B.

10.990 mines de l'époque coloniale détruites en mai dernier

Pas moins de 10.990 mines, datant de l'époque coloniale, ont été découvertes et détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois de mai 2011, dans le cadre des opérations de déminage menées tout au long des frontières est et ouest de l'Algérie, indique l'APS. Ainsi, au niveau de la 2e Région militaire, 6.511 mines antipersonnel et 520 mines antigroupes ont été découvertes et détruites. Dans la 3e Région militaire, 12 mines antipersonnel et 2 mines antigroupes ont été détruites.

La 5e Région militaire a, quant à elle, enregistré la découverte et la destruction de 3.610 mines antipersonnel, 257 mines anti-groupes et 78 mines éclairantes.

Le total général des mines découvertes et détruites par les unités de l'ANP au 31 mai 2011 s'élève à 567.542 mines, soit 484.896 mines antipersonnel, 79.360 mines antigroupes et 3.286 mines éclairantes, précise-t-on de même source.

R. H.